

RAPPORT d'ACTIVITÉ

2019





AVANT - PROPOS

L'année 2019 est la première d'un nouveau mandat. Ce dernier s'inscrit dans une indispensable continuité, tout en s'attachant à affirmer ses propres priorités, dans un environnement professionnel en constante évolution. Trois grands chantiers s'inscrivent dans le champ de la continuité : le développement de la réforme pédagogique, l'extension de l'école et enfin ce que l'on peut qualifier comme « devoir de mémoire ».

Le développement de la réforme pédagogique :

On se souvient que l'année 2018 fut une année de réflexion autour de la formation des élèves-surveillants. Cette formation fut réformée fin 2018, et concerna les promotions entrées en fin d'année 2018 et début d'année 2019. Présentée comme la réforme écourtant le temps de formation des élèves, elle s'est pourtant appuyée sur une véritable ambition pédagogique : approche par compétences, évaluation du positionnement professionnel en lien notamment avec la déontologie, mise en place d'une commission d'aptitude professionnelle dont le rôle est d'apprécier les situations individuelles. Cette réforme pédagogique a soutenu cette année la réflexion concernant d'autres filières. Sans qu'il soit question de temps de formation, l'intérêt par exemple de la question du positionnement professionnel est susceptible d'intéresser l'ensemble des formations.

L'extension de l'école :

Le projet d'extension de l'école initié sous le mandat précédent prend aujourd'hui forme : la phase transitoire de l'extension pédagogique, avec l'implantation des modulaires, est finalisée. Le marché public concernant la construction d'un quatrième village d'hébergement a trouvé preneur. L'extension du stand de tir est en voie d'achèvement.

Le « devoir de mémoire » :

Il entre pleinement dans le rôle d'une école du service public de témoigner des grands moments de la vie de l'administration dont elle se réclame. C'est pourquoi l'Énap a souhaité marquer le dixième anniversaire de la loi pénitentiaire par l'organisation d'un colloque réunissant de nombreuses personnalités. Par-delà les soubresauts conjoncturels que ne manque jamais de connaître toute organisation, il convenait de rappeler la nécessaire pérennité structurelle que confère la loi, pérennité indispensable à l'exercice d'une mission régaliennne dans une société démocratique.

De concert avec la continuité ci-dessus évoquée, le mandat actuel développe ses propres objectifs. Nous en citerons trois : le développement du numérique, l'importance des questions sociétales, le développement de la criminologie.

Le développement du numérique :

L'école, afin de préparer la transformation, a renforcé les effectifs de l'atelier pédagogique numérique. Les enjeux du numérique en lien avec la formation sont importants, notamment dans le contexte à la fois territorial et organisationnel de l'école. Cet enjeu est encore plus sensible si l'on envisage la situation de l'outre-mer. Après une refonte technique de la plate-forme MoodEnap, l'école pourra proposer à l'ensemble du territoire différents contenus de formation. Dans le domaine du numérique, il faut aussi noter la participation de l'école au comité stratégique piloté par le secrétariat général. Ce COPIL travaille notamment sur la mise en place d'un passeport numérique au bénéfice des agents du ministère.

Rappelons que le numérique est un axe important du contrat d'objectifs et de performance.

L'importance des questions sociétales :

L'école est engagée pour la promotion de l'égalité professionnelle. Signataire de la « Charte d'engagement pour une parole non sexiste », ayant reçu Isabelle ROME, participant aux actions mise en œuvre par la DI-SG Bordeaux, l'école intègre ce sujet dans la prise en charge de ses élèves (projets des élèves, conseil des élèves, rôle des coordinateurs, etc...).

L'école participe à l'un des groupes de travail (suivi des auteurs) mis en place à la suite du « grenelle des violences faites aux femmes ».

L'école a mis en place un comité de pilotage autour des questions liées à la qualité de vie au travail (QVT). Le lien entre le travail et ses différents acteurs est en pleine mutation. La QVT est un sujet majeur de notre temps.

L'école travaille à renforcer le lien Etat/collectivité. L'étude menée par l'observatoire de la formation sur l'impact économique de l'école dans l'agglomération agenaise participait de cette volonté et a rencontré un franc succès. L'association de la ville d'Agen à la conduite du projet d'extension obéit à la même dynamique.

Le développement de la criminologie :

Enjeu majeur pour notre administration, soutenu par le directeur de l'administration pénitentiaire, le développement de la criminologie est à l'œuvre au sein de l'école : soutien au développement du RPO, coopération internationale au travers notamment du PAV 47 (programme d'alternative à la violence), ouverture du DU de psychocriminologie, projets de manuels ICC (interventions cognitivo-comportementales) et CCP (pratiques professionnelles de base). L'ensemble de ces initiatives contribue à soutenir le développement des nouvelles méthodes d'intervention des personnels d'insertion et de probation tout autant que le déploiement de la LPJ.

Pour conclure, il nous faut remercier l'ensemble des personnels de l'école, fil rouge entre hier et aujourd'hui, soucieux de la continuité et enthousiaste à l'égard du changement.



Christophe Millescamps
Directeur de l'Énap

SOMMAIRE

LA FORMATION 1

LES DÉPARTEMENTS DE FORMATION

> Département gestion et management (DGM)	p.7
> Département droit et service public (DDSP)	p.7
> Département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques (DGPAI)	p.8
> Département sécurité (DS)	p.10
> Département probation et criminologie (DPC)	p.11

LES UNITÉS DE FORMATION

> Unité de formation des directeurs	p.13
> Unité de formation des lieutenants et premiers surveillants	p.13
> Unité de formation des CPIP	p.15
> Unité de formation des surveillants	p.15

LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET CONTINUE

> La formation continue	p.16
-------------------------	------

L'APN (ATELIER PÉDAGOGIQUE DU NUMÉRIQUE)	p.18
--	------

LES BAPTÊMES DE PROMOTION	p.19
---------------------------	------

UNE ÉCOLE RESPONSABLE, ENGAGÉE ET ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE 2

UNE IMPLICATION COLLECTIVE POUR UNE ÉCOLE MODERNE

> Travailler ensemble	p.21
> S'engager	p.23
> S'inscrire nationalement et localement	p.24
> Promouvoir les métiers	p.27

LA COMMUNICATION, LA CULTURE ET L'ÉVÉNEMENTIEL

> L'action culturelle	p.30
> La communication, les événements	p.33

LA RECHERCHE, LA DOCUMENTATION ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (DRDRI) 3

LA RECHERCHE	p.35
--------------	------

L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION	p.39
--------------------------------	------

LA MÉDIATHÈQUE GABRIEL TARDE	p.41
------------------------------	------

LE CENTRE DE RESSOURCES SUR L'HISTOIRE DES CRIMES ET DES PEINES (CRHCP)	p.45
---	------

L'ÉDITION	p.47
-----------	------

LES PRESSES DE L'ÉNAP	p.47
-----------------------	------

LES RELATIONS INTERNATIONALES	p.49
-------------------------------	------

LES INSTANCES DE L'ÉCOLE 4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	p.53
-----------------------------	------

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE	p.55
--	------

LE CONSEIL DES ÉLÈVES	p.56
-----------------------	------

LE COMITÉ TECHNIQUE	p.56
---------------------	------

LE COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL	p.57
--	------

LES MOYENS 5

LE BUDGET	p.59
-----------	------

L'IMMOBILIER	p.61
--------------	------

LE DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION	p.62
---	------

LES RESSOURCES HUMAINES	p.62
-------------------------	------

CONTACTS	p.65
----------	------

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	p.67
--------------------------	------



LES DÉPARTEMENTS DE FORMATION



> DÉPARTEMENT GESTION ET MANAGEMENT (DGM)

Le DGM est chargé de la formation et de la conception des programmes pédagogiques dans les domaines du management pour les cadres de proximité et intermédiaires (premiers surveillants, lieutenants pénitentiaires, directeurs des services pénitentiaires, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation et secrétaires administratifs responsables de greffe), de la communication pour tous les publics et de la gestion administrative (gestion des ressources humaines et gestion budgétaire).

En lien avec les actions portées par les autres départements de formation, il est également en charge de développer des séances de formation accompagnant les différents agents en formation initiale dans la construction de leur positionnement professionnel.

C'est d'ailleurs dans ce cadre, que le département crée, en 2019, une nouvelle séance intitulée : « Adopter une posture professionnelle adaptée face à la rumeur » pour le public des premiers surveillants de la 27^e promotion.

Le département poursuit son engagement dans l'utilisation de modalités pédagogiques innovantes, avec notamment l'utilisation de la plateforme MoodÉnap, conformément aux objectifs du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2021.

En effet, les lieutenants pénitentiaires bénéficient de deux séances à distance sur les thématiques du management par objectifs et de la démarche qualité appliquée aux RPE.

Pour les directeurs des services pénitentiaires et les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, c'est un parcours de formation hors présentiel qui est créé afin d'identifier les principes de la rédaction administrative et de s'exercer à la rédaction d'écrits professionnels.

Enfin, le département continue de se mobiliser pour décliner de manière toujours plus précise les liens avec le RPO1 (référentiel des pratiques opérationnelles dans les SPIP) dans les séances relatives à la conduite d'entretien et à la rédaction des écrits professionnels des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Un réseau de 21 professionnels de terrain est mobilisé et pris en charge par le département pour animer ces séances à hauteur de 11 jours de formation par an.

1

LA FORMATION

> DÉPARTEMENT DROIT ET SERVICE PUBLIC (DDSP)

Malgré des difficultés de ressources humaines pour une part compensées par des renforts ponctuels sur la formation de promotions massives d'élèves surveillants, le département droit et service public maintient son niveau d'intervention devant tous les publics en formation initiale et accroît sa contribution aux formations continues ou aux relations partenariales et internationales. Il concentre par ailleurs une large part de son activité sur la production (avec l'appui de l'atelier pédagogique du numérique) de supports numériques de formation. Parmi ces supports, pour l'essentiel placés en autoformation et ainsi rendus accessibles à tous les utilisateurs de la plateforme Moodénap, figure le parcours «la discipline en ligne» qui reprend l'intégralité du droit disciplinaire en détention, à jour de la réforme du printemps 2019, au travers de vignettes vidéo entrecoupées de quizz de révision qui permettent de valider l'autoformation. Les « clics et déclics du droit » en autoformation ouvrent sur les rubriques «les mots-clés en main» ou «vos statuts, parlons-en» permettent aux élèves de réviser les définitions des concepts et notions juridiques pénitentiaires essentielles.

Un didacticiel intitulé « le droit à la source » éclairera quant à lui les méthodes simples pour trouver un texte de référence. Le module « Victime », ainsi que les modules «droits des étrangers» sont profondément remaniés au bénéfice des personnels de probation et de direction. La loi de programmation du 23 mars 2019 donne lieu quant à elle à la production d'une carte mentale permettant d'en détailler les dispositions ainsi qu'à l'actualisation en temps réel de l'ensemble des fiches mesures.

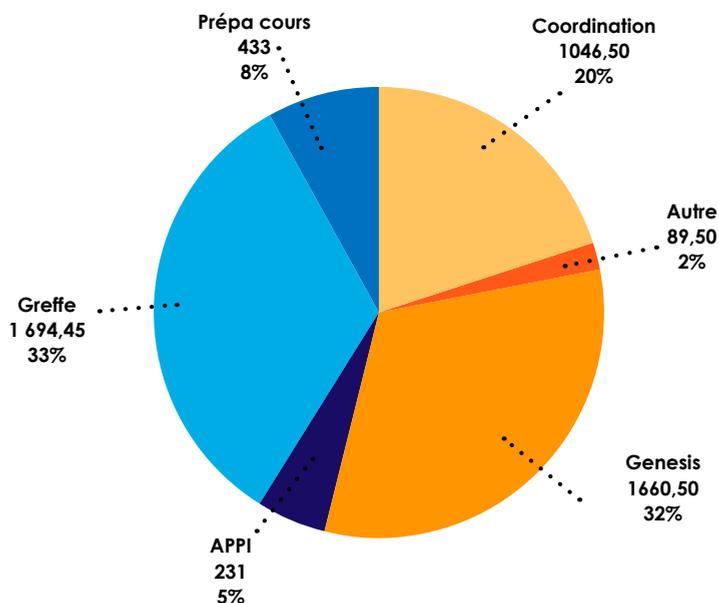
Enfin, l'année 2019 aura été le temps de déploiement des formations à la déontologie et de prévention du risque corruptif, par l'engagement d'un partenariat avec l'Agence française anti-corruption (AFA) et une priorité accrue dans la formation à l'éthique professionnelle des cadres.



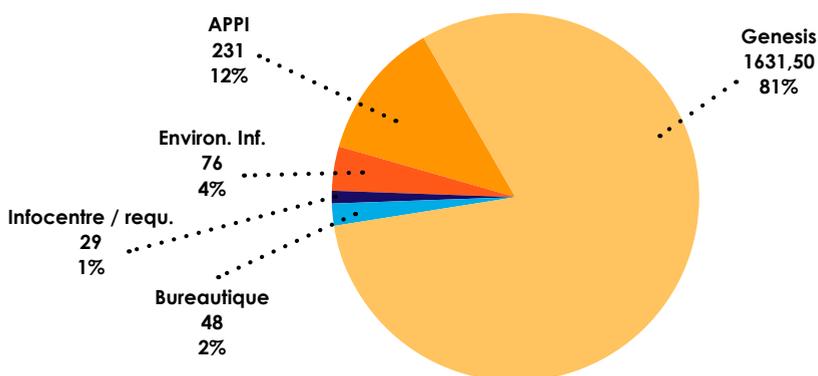
> DÉPARTEMENT GREFFE PENITENTIAIRE ET APPLICATIFS INFORMATIQUES (DGPAI)

Le DGPAI a en charge la conception, la dispense et l'évaluation des programmes d'enseignements relatifs aux techniques du greffe pénitentiaire et des applicatifs informatiques vers l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale et vers les personnels en formation continue.

Données DGPAI 2019 - Répartition activités DGPAI (en heures)



Données DGPAl 2019 - Répartition des heures de formation réalisées par le pôle applicatifs informatiques



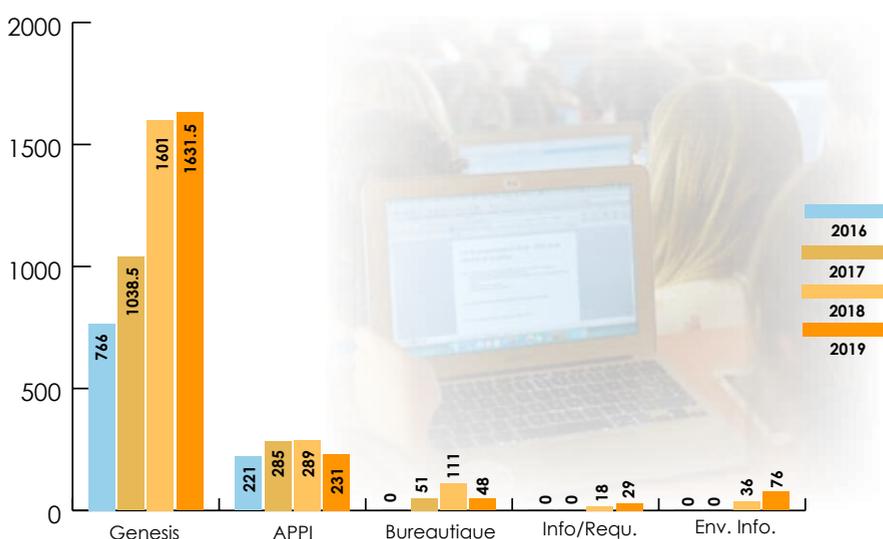
La clé de répartition des différentes activités du département reste identique à l'année 2018 avec une légère augmentation de la part réservée aux face-à-face pédagogiques (+1% pour les séances greffe et +2% pour les séances Genesis).

Le DGPAl assure la diffusion des pratiques professionnelles de référence dans son secteur d'activité via les rubriques Greffe et Genesis du site intranet de l'Énap. Ces rubriques permettent aux personnels d'accéder aisément à des fiches réflexes, des tableaux de synthèse, des outils méthodologiques pour favoriser une meilleure appropriation des évolutions réglementaires.

Le pôle applicatif informatique réalise plus de **2015 heures** de formation pour les publics accueillis en formation initiale dont 80 % pour l'accompagnement des élèves dans la maîtrise de GENESIS et 12% dans l'accompagnement des CPIP pour la maîtrise de APPI.

En 2019, le pôle applicatif informatique met l'accent à la fois sur la sensibilisation des cadres aux outils de pilotage que sont l'Infocentre et le Requêteur et sur la sensibilisation à l'environnement informatique pour tous les publics (nouvelles séances pour les CPIP et les SA affectés en greffe pénitentiaire) incluant des conférences sur les dangers des réseaux sociaux.

Évolution du nombre d'heures dédiées à la formation (pôle applicatif informatique)



Le pôle greffe réalise plus de **1695 heures** de face-à face pédagogique en 2019. Ainsi, 319 agents sont formés via le parcours greffe de la formation continue, **15 SA affectés** sur des postes profilés greffe suivent une formation en alternance d'une durée de 4 à 6 mois et **17 SA affectés** sur des postes profilés greffe font l'objet d'un regroupement, en complément des agents accueillis en formation initiale.

Ces données chiffrées ne prennent en compte ni le nombre d'agents formés dans le cadre de la collaboration avec les autres écoles du ministère de la Justice ni le nombre d'agents formés de manière délocalisée par les FIO (formateurs internes occasionnels) greffe au sein même de chaque DISP, actions de formation mises en œuvre et coordonnées par les CURFQ (chefs d'unité régionale formation et qualification) et l'Énap, ni le nombre d'agents formés lors d'un dispositif de formation initiale.

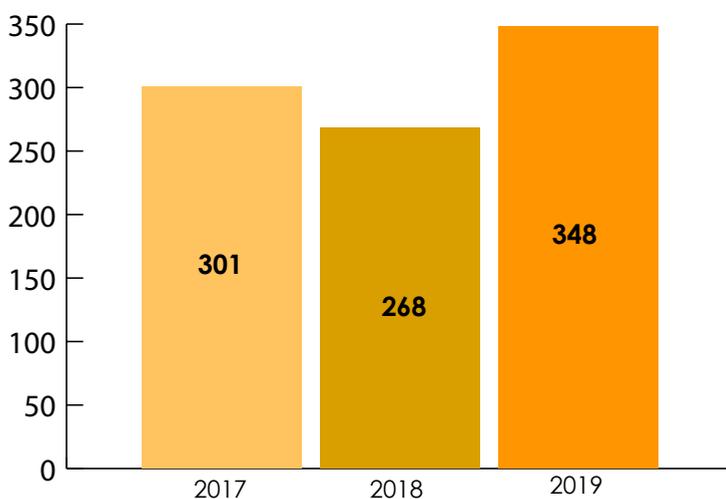
Ainsi, en parallèle, **plus de 150 agents suivent une formation greffe au niveau déconcentré** sur la base d'un cahier des charges de l'Énap.

La collaboration avec les autres écoles du ministère de la Justice se poursuit par la proposition de nouvelles actions communes en formation continue avec l'ENG et de nouvelles animations d'ateliers de lecture de situations pénales avec l'ENM. Ainsi, **62 magistrats** sont sensibilisés au fonctionnement du greffe pénitentiaire et **17 greffiers pénitentiaires** formés en lien avec l'ENG.

En 2019, en conformité avec les orientations du PAQ greffe, le DGPAI oriente son action sur la formation à destination des premiers surveillants de roulement à la fois en proposant de nouvelles actions en formation initiale et continue mais aussi en retravaillant le cahier des charges pour y intégrer des exercices de simulation écrou/levée d'écrou.

Par ailleurs, l'Énap intensifie sa collaboration avec le BEPI (Bureau de l'Entraide Pénale Internationale de la DACG) et PS4 (bureau des systèmes d'information) afin de proposer aux personnels affectés en greffes pénitentiaires des éléments de compréhension et d'application des différentes procédures d'entraide pénale existantes en matière de remise des personnes avec un focus particulier sur les transfèrements de peines. Ainsi, sont créés de nouveaux outils pédagogiques synthétisant le cadre juridique et les étapes des procédures de mandat d'arrêt européen et d'extradition.

Données DGPAI 2019 - Suivi du nombre de stagiaires formés aux techniques du greffe



> DÉPARTEMENT SÉCURITÉ (DS)

Le département sécurité assure l'ingénierie pédagogique des publics en formation initiale et élabore aussi l'ingénierie de la formation continue des professionnels dans le domaine de la sécurité.

Le DS est constitué :

- > d'un pôle d'actions transversales ;
- > d'une section sûreté et pratiques sécuritaires opérationnelles ;
- > d'une section sport-techniques d'intervention ;
- > d'une section tir ;
- > d'une section incendie et secours à la personne.

Le DS prend en compte les orientations de la direction de l'administration pénitentiaire tout en adaptant les formations aux nouveaux métiers et spécialités.

Les orientations

Le département poursuit les orientations centrales déclinées par la direction de l'Énap.

L'évolution des missions et les enjeux nouveaux de notre administration nécessitent l'engagement du département sécurité sur des thématiques nouvelles, notamment :

- > les techniques de menottage par la trappe ;
- > les techniques de fouilles ;
- > les livrets de formation des équipes de sécurité pénitentiaire ;



- > le renseignement pénitentiaire qui en 2020 relèvera d'un département à part entière ;
- > la formation au nouvel armement tel que l'usage du pistolet électrique (PIE X2 ou T7) et aux missions pénitentiaires armées avec notamment le projet de note sur les instructorats et les monitorats ;
- > l'élaboration de note et aide sur la doctrine concernant le NRBC-E ;
- > le SIPS (Secourisme d'intervention des personnels de surveillance).

Les sections du département développent et échangent leurs expertises avec les sous-directions de la sécurité pénitentiaire et des métiers, les directions interrégionales des services pénitentiaires, les établissements, la gendarmerie nationale, la police nationale, la sécurité civile ainsi que les écoles pénitentiaires d'autres pays (pour exemple le Maroc, la Tunisie...).

Nous échangeons avec différents partenaires sur nos méthodes de travail et nos procédures :

- > l'université de la sûreté de la SNCF nous apporte son expérience afin de nous permettre de travailler sur la sécurité périmétrique des ESP et en retour nous appuyons leur questionnement sur les formations PSC1 et le SIPS ;
- > le master sécurité de l'université de Toulouse avec qui l'Énap collabore depuis quelques années.

Le DS est en mesure désormais de mettre en place une formation sur les Pistolets à impulsion électrique pour les moniteurs de sécurité pénitentiaire (MSP) ERIS et les instructeurs de sécurité pénitentiaire (ISP) ERIS dotés de cet équipement et de pouvoir répondre favorablement à l'administration centrale, si l'expérimentation doit s'étendre sur des établissements.

Instructeurs Énap formés au PIE X2 : **10**

Instructeurs Énap formés au T7 : **8**

L'Énap investit la médiation de crise et est force de proposition sur ce sujet. D'ailleurs, le DS poursuit les formations des médiateurs de crise ERIS.

Le DS s'engage particulièrement sur le SIPS qui a été validé en 2019 avec l'administration centrale :

- > nouvelle formation pour répondre aux champs des missions extérieures. La section incendie et secours à la personne se mobilise pleinement.

22 SIPS ERIS formés lors de la FAE

33 Formateurs SIPS

69 SIPS (module opérationnel des formateurs SIPS + SIPS des agents tir et sport).

Autres activités

- > Coordinateurs .
- > Missions à l'étranger en qualité d'expert.
- > Surveillance QCM – Ecrits professionnels - Correction copies.
- > Participation cérémonies.
- > Jury de concours.
- > Validation des moniteurs de sport pénitentiaires en DISP.

> DÉPARTEMENT PROBATION ET CRIMINOLOGIE (DPC)

Le département probation et criminologie (DPC) s'organise en trois pôles thématiques portant sur les caractéristiques des différents profils et sur l'évaluation des personnes placées sous-main de justice, sur les méthodologies d'intervention, sur les politiques et dispositifs d'insertion.

Les connaissances transmises portent sur les politiques pénitentiaires en matière de prévention de la récidive, du suivi et de l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice, de la prévention des risques auto et /ou hétéro agressifs, de la gestion des comportements inadaptés.

Un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être va renforcer les compétences de l'élève, du stagiaire, dans le domaine de la probation, de l'évaluation criminologique, de la sécurité individuelle et collective. Ces différentes thématiques sont abordées sous forme didactique et /ou par des mises en situations afin de fixer des bases communes et nécessaires pour une prise de fonction par les élèves et les stagiaires.

Les thématiques se déclinent en quelques grands champs :

- > Le parcours d'exécution de la peine et les mesures de justice.
- > Les caractéristiques des usagers du service public pénitentiaire.
- > La psycho-criminologie orientée sur les auteurs de faits délictuels et criminels.
- > Le repérage des troubles du comportement.



- > La criminologie appliquée à l'évaluation des facteurs de risques et aux pratiques de suivi fondamentales.
- > Les dispositifs et les méthodologies de prise en charge des usagers du service public pénitentiaire.
- > La prévention des situations à risque.

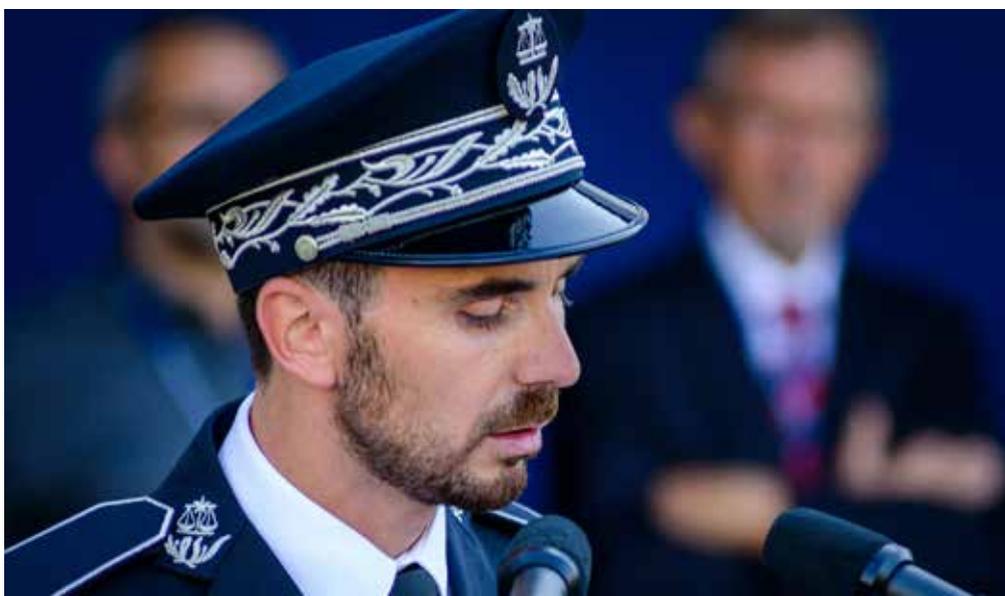
Ces champs sont susceptibles d'évoluer avec les politiques pénales et pénitentiaires.

En 2019, ce département a assuré 3390 heures de face à face pédagogique dans le cadre de la formation initiale. L'année est marquée par l'accueil de nouveaux formateurs et chargées de formation au sein du département en réponse à une forte baisse des effectifs en fin 2018.

Le travail engagé sur l'implantation des pratiques préconisées par le référentiel des pratiques opérationnelles en SPIP s'enrichit d'une mission exploratoire pour la réalisation de manuels de formation sur les interventions cognitives et comportementales et sur les pratiques pénitentiaires essentielles (CCP).

L'accueil de nouveaux collègues et la mise en œuvre d'une formation de montée en compétence sur l'évaluation permettent de prolonger la réforme pédagogique entreprise en 2018 sur les pratiques professionnelles pour l'ensemble des publics. La collaboration avec le SPIP de Lot-et-Garonne se traduit par une convention entre l'Énap, le SPIP et le centre jeunesse de Montréal pour l'adaptation et l'implantation du Programme d'Alternative aux Violences. Le bilan positif de cette action conduit à renouveler la convention pour l'année 2020 avec une augmentation du nombre de sessions.

Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation violente, le département s'engage avec la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente dans la construction d'une mallette pédagogique numérique pour les formations d'adaptation à l'emploi en QER / QPR ainsi que dans l'organisation d'un séminaire de travail des cadres de ces structures.



LES UNITÉS DE FORMATION

> L'UNITÉ DE FORMATION DES DIRECTEURS

En 2019, l'unité de formation des directeurs organise :

- > La titularisation de la 47^e promotion de DSP (29 stagiaires) ;
- > La stagiairisation de la 48^e promotion de DSP (35 élèves) ;
- > L'installation de la 49^e promotion de DSP (24 élèves) ;
- > La titularisation de la 12^e promotion de DPIP (24 stagiaires) ;
- > L'installation de la 13^e promotion de DPIP (58 élèves) ;
- > L'installation et la titularisation de la 7^e promotion de DSP en formation d'adaptation (11 stagiaires) ;
- > L'installation de la 7^e promotion de DPIP en formation d'adaptation (9 agents) ;
- > Deux sessions de la formation d'adaptation à la prise de fonction des chefs d'établissements, DFSP et adjoints (70 agents) ;
- > Le recrutement et l'installation de la 11^e promotion de la classe préparatoire intégrée

(14 auditeurs) pour laquelle elle anime la conférence de presse hebdomadaire ;

- > L'organisation et l'animation du stage probatoire des candidats à l'examen professionnel d'accès au grade de DSP.

Dans le cadre des partenariats avec l'École nationale de la magistrature (ENM), en 2019, l'unité organise également :

- > Les journées à destination des auditeurs de justice nommés au poste de juge d'application des peines
- > Le recensement et l'installation en stage surveillant de 294 auditeurs de justice.
- > La session annuelle ENM-Énap : convention annuelle établie entre l'Énap et l'ENM qui permet à une douzaine d'auditeurs de justice de découvrir les métiers de l'administration pénitentiaire. Les auditeurs de l'ENM sont ainsi amenés à participer aux cours et donc à échanger avec l'ensemble des publics présents sur site et notamment auprès du public des surveillants.

RÉORGANISATION DE LA FORMATION DES DPIP

En 2019, l'unité de formation des directeurs réorganise la formation des DPIP suite à la parution du décret n°2019-51 du 30 janvier 2019 modifiant le statut particulier du corps des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation : passage de la formation à 2 ans.

Le stage international est ainsi réintroduit dans la formation des DPIP, permettant de créer des groupes mixtes DSP/DPIP sur 8 destinations étrangères ainsi que pour les cours de

langues étrangères. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la mutualisation des apprentissages entre les DSP et les DPIP.

L'unité de formation rédige enfin le guide de présentation du stage international à destination des DSP et des DPIP.

Le nombre de journées formation représente pour l'ensemble des publics accompagnés par l'unité de formation des directeurs (FI/FA/FC) : 31442

> L'UNITÉ DE FORMATION DES LIEUTENANTS ET PREMIERS SURVEILLANTS

En 2019, les promotions d'officiers se composent de **112** personnels, issus d'une part du concours national et d'autre part de la liste d'aptitude. Le recrutement national 2019 est composé de 86 officiers dont 24 issus du concours externe et 62 du concours interne. La liste d'aptitude quant à elle, comporte **25** officiers.

Durant leur formation d'officiers, les élèves issus du concours travaillent à la rédaction d'un rapport de fin de formation pour lequel ils bénéficient d'un accompagnement étroit mené conjointement par l'unité et la direction de la recherche. L'écrit de ce rapport et sa soutenance orale sont pris en compte pour la validation de la formation.

Le recrutement des premiers surveillants 2019 est au nombre de **187** dont 165 sont issus du concours et 22 de la liste d'aptitude.

La formation des premiers surveillants axe ses objectifs sur les connaissances et le positionnement professionnel. Les nouveautés pédagogiques portent sur le retour d'expérience : une situation professionnelle vécue positivement ou négativement est choisie et travaillée par les élèves, puis restituée en fin de formation. Les modalités pédagogiques mises en place sont sous forme de film-vidéo.



La méthodologie
de l'intervention des STIP

Direction de l'Administration pénitentiaire

Direction de l'Administration pénitentiaire
Ecole Nationale de Formation des STIP

TOO LIFE

> L'UNITÉ DE FORMATION DES CPIP

L'unité de formation CPIP organise en 2019 :

- > A l'issue de deux années de formation, la titularisation de la 22^e promotion soit 266 stagiaires
- > La stagiarisation de la 23^e promotion soit 193 élèves
- > L'installation de la 24^e promotion soit 261 élèves

L'unité innove dans un souci de préparer au mieux l'affectation et la prise de fonction des futurs titulaires issus de la 22^e promotion. L'unité de formation met donc en place pour la première fois un forum SPIP. Ainsi en juillet 2019, l'unité invite les services pénitentiaires d'insertion et de probation à rencontrer les stagiaires afin de les éclairer en vue de leur choix d'affectation. Plus d'une vingtaine de services fait le déplacement en amont de l'amphithéâtre d'affectation.

Les représentants des services et les stagiaires manifestent leur enthousiasme devant ce dispositif qui sera reconduit en 2020.

Dans la continuité des travaux initiés par l'unité de formation des surveillants, l'unité débute en fin d'année un travail de réforme de l'ingénierie de formation qui se poursuivra en 2020. Il s'agit de repenser l'architecture de formation en déployant l'approche par compétences dans la formation initiale des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.



Devenir conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, un apprentissage continu.

Synthèse de l'évaluation différée de la formation de la 21^e promotion de CPIP. Février 2020

La formation des CPIP semble atteindre son objectif de former les meilleurs débutants possibles. Toutefois, plusieurs mois après leur prise de poste, les agents identifient des axes d'amélioration. Les plus notables sont relatifs aux modalités pédagogiques et notamment aux cours dispensés en amphithéâtre. Cette configuration ne permet pas aux élèves de suivre leurs apprentissages dans de bonnes conditions. Afin de pallier cette problématique, l'étude préconise d'accentuer l'utilisation de la plateforme moodenap en développant par exemple le système de classe inversée. Ce principe permettrait aux élèves de travailler à leur rythme, tout en ayant la possibilité, grâce aux cours en petits groupes, d'approfondir les notions. Les petits effectifs permettent en effet davantage d'échanges et facilitent le repérage et le développement de « soft skills » ou compétences douces (telles que l'autonomie, l'initiative etc...) qui correspondent à de fortes attentes des supérieurs hiérarchiques sur le terrain.

> L'UNITÉ DE FORMATION DES SURVEILLANTS

2019 est l'année de mise en œuvre de la nouvelle formation des surveillants. Elle poursuit désormais l'ambition de permettre aux jeunes professionnels, après 6 mois de formation alternant des périodes d'apprentissage à l'école et en stage, de trouver un positionnement professionnel permettant de concilier application des règles et réalités du quotidien dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes détenues.

Cette réforme de la formation des surveillants s'accompagne de la création d'un calendrier pérennisant à la fois un modèle d'alternance et un rythme de 4 promotions d'un effectif maximum de 600 élèves entrant en formation chaque année.

Au cours de l'année 2019

	Date de début de formation	Nombre d'élèves entré en formation	Prise de fonction	Nombre d'élèves stagiairisé
199 ^e promotion	28/01/2019	496	05/08/2019	472
200 ^e promotion	25/02/2019	424	02/09/2019	385
201 ^e promotion	05/08/2019	388	10/02/2020	364
202 ^e promotion	09/09/2019	269	16/03/2020	

Perspectives 2020

	Date de début de formation	Prise de fonction
203 ^e promotion	13/01/2020	20/07/2020
204 ^e promotion	17/02/2020	24/08/2020
205 ^e promotion	03/08/2020	08/02/2021
206 ^e promotion	07/09/2020	15/03/2021

LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET CONTINUE

- > Evolution du nombre de stagiaires depuis 2014
- > Evolution du nombre de journées de formation
- > Evolution du nombre de sessions

> LA FORMATION CONTINUE

Selon les statistiques issues d'IRHIS, la formation continue sur l'Énap (DF + SG) c'est :

	2018	2019	Evolution
Nombre total d'agents formés	2876	2121	-18%
Nombre total de sessions	288	270	-6%
Nombre de jours de formation	1247	1395	+12%

Les baisses de sessions et du nombre d'agents formés s'expliquent, notamment, par le report des formations doctrine EJ (du Département Sécurité) en DISP.

Concernant l'UFIC pour 2019 :

	2019	% de l'activité totale
Nombre total d'agents formés	1354	64%
Nombre total de sessions	167	62%
Nombre de jours de formation	857	62%

A noter que les filtres ne permettaient pas, en 2018, de récupérer les statistiques strictement liées à l'activité de l'UFIC. Ceci explique l'impossibilité de comparer l'activité sur 2018 et 2019.

L'analyse budgétaire amène des éléments justifiant une augmentation de l'activité de l'UFIC. En effet, le budget engagé en 2018 concerne 43 thématiques de formations catalogue pour 53 thématiques en 2019.

Désignation	Engagé 2018	Engagé 2019	Différence
Formation continue			
Autres publics (RAF et FAPP enseignants)	6 973 €	5 530 €	- 1 443 €
Catalogue (S2CAT)	110 691 €	115 290 €	4 599 €
Modules spécialisation (Formateurs, RF, moniteurs de sport, quartiers mineurs et EPM)	45 462 €	41 639 €	- 3 823 €
Total Formation Continue	163 126 €	162 459 €	- 668 €
Formation Initiale (personnels administratifs et techniques)	1 230 €	43 305 €	42 075 €
TOTAL UFIC	164 356 €	205 764 €	41 407 €

Il convient de préciser que le montant des indemnités d'enseignement diminue globalement, les intervenants étant payés sur la base de l'initiation et non plus de la maîtrise. Toutefois, les achats de formation se sont multipliés.

L'augmentation du budget est liée essentiellement au coût de la formation des personnels techniques (68% de l'augmentation) et au coût des nouvelles formations catalogue.

Sur le plan de l'activité :

> Poursuite de l'évolution du module formation du logiciel Harmonie.

2019 c'est :

- > Une nouvelle équipe projet, de nouveaux prestataires qui apportent des solutions techniques suite à un rapport d'expertise demandé fin 2018.
- > La livraison des évolutions travaillées en sept 2018 :
 - > Les formulaires
 - > La livraison d'une transaction (PA 30) pour enregistrer les formations externes et/ou individuelles
- > La demande de lancer la démarche formation depuis le plan de formation car l'outil est prévu pour fonctionner avec la gestion des besoins et le plan de formation. Pour ce faire, les responsables de formations de pôle et en DISP se forment en novembre à l'Énap.
- > L'UFIC et la section formation RH1 co-animent deux séminaires en DISP avec les formateurs relais Harmonie.
- > Le lancement de la réflexion sur la dématérialisation du portail.



> Reconnue prestataire de formation en 2018, l'Énap est désormais référencée au Datadock. Ses formations peuvent ainsi être financées sur les plans de formation des structures partenaires et/ou par les opérateurs de compétences (OPCO).

> Le catalogue de la FC 2020 est publié en version numérique feuilletable. Le catalogue intègre des fiches pédagogiques pour des sessions ouvertes aux partenaires du service public pénitentiaire dans le cadre de l'Énap-organisme de formation.

<https://fr.calameo.com/read/0061245729fc385d65608>

> Redéfinition de la formation des personnels techniques au travers de la formation d'adaptation à l'emploi des adjoints techniques, des techniciens et des directeurs techniques.

> Développement de l'offre de formation continue à l'attention des moniteurs de sport

> Co-organisation avec l'ENM de deux actions de formation : une action de formation en mai, sur l'Énap, sur le RPO1 et une, en octobre, à l'ENM, en lien avec le DDSP, sur l'actualité du droit de la peine.

La formation « Identifier la méthodologie d'intervention des SPIP » a été proposée sur 2,5 jours en mai 2019 aux magistrats dans le cadre de leur formation continue. Y ont participé 8 magistrats et 2 DPIIP. L'objectif de mieux comprendre le cadre d'intervention et le contenu des suivis SPIP a été pleinement atteint. Les magistrats relèvent une lecture différente des rapports et des motivations des choix de suivis, ainsi qu'une nouvelle approche de la notion de « peine ».

La formation sera renouvelée en mars 2020 sous le titre « Prévenir la récidive en rendant la peine plus efficace : l'évolution des méthodes d'intervention en SPIP ».

La formation « Actualité du droit de la peine » a permis, en octobre 2019, la rencontre de magistrats (siège et parquet) et de personnels des SPIP. Organisée sous forme de colloque articulé autour de tables rondes, il s'agissait de faire un état des lieux dans l'application de la loi de programmation pour la justice et d'évoquer les grandes modifications apportées par celle-ci dans les pratiques professionnelles. Les échanges ont permis d'aborder la philosophie et les apports pratiques de la loi de programmation dans son « volet Peines », puis d'interroger successivement l'articulation entre JAP et Tribunal correctionnel et les incidences sur le positionnement du SPIP, les nouvelles méthodes d'intervention du SPIP, l'avenir de l'application des peines face au présentiel, l'équilibre judiciaire / gestion administrative dans l'exécution des peines d'emprisonnement. La formation sera renouvelée en février 2020.

A noter également que pour 2020, l'ENM a créé un cycle spécialisé sur le droit de la peine. La formation « actualité du droit de la peine » en est un module obligatoire pour les magistrats inscrits à ce cycle. La formation sur le RPO1 en est un module optionnel.

> Redéfinition de la FAPF Quartiers mineurs autour de la communication non violente et du théâtre forum.

CHIFFRES CLEFS DE LA FORMATION - 2019

- > **5221** élèves / stagiaires / auditeurs bénéficient d'une formation (au minimum 1 journée)
- > **3100** personnes terminent une formation initiale
- > Les actions de formations conçues et dispensées par l'école au titre de la formation continue (formations d'adaptations à l'emploi obligatoires et formations continues du catalogue choisies par les stagiaires) bénéficient à **2121** agents ;
- > Parmi ces 2121 stagiaires, 64% (soient 1354 agents) bénéficient d'une action figurant au catalogue de la formation continue.

L'ATELIER PEDAGOGIQUE DU NUMERIQUE (APN)



L'atelier pédagogique du numérique a développé plusieurs axes d'intervention :

- > **Élaboration de supports** : - montages vidéo (34), - supports interactifs (5), - parcours de formation (la procédure disciplinaire).

Cela concerne les supports de formation bien qu'un nombre important de supports de formation soient commandés au service. L'année a été marquée par l'augmentation de la sollicitation du service pour aider les élèves dans leur travail de réalisation de supports vidéo commandés par les départements (CPIP, FADSP, Surveillants, DSP).

- > **Formation des personnels** : des formations à l'ingénierie de la formation à distance, à l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme Moodenap, à l'usage des outils numériques (cartes mentales) et une session de formation continue en direction des services déconcentrés relative à l'élaboration de supports multimédia ont été proposés.
- > **Gestion de la plateforme MoodEnap** : - gestion des inscriptions pour l'ensemble de promotions et réseaux, - structuration des espaces de cours pour les départements, - dépôts des ressources et mise en place d'activités (quizz, bases de données, questionnaires) pour les départements.
- > L'activité du service s'est enrichie de la **gestion des plateformes internet** (1.407.722 pages vues) et **intranet de l'Énap** (790.268 vues).
- > Une série de **classes virtuelles** avec le Québec et le SPIP 47 a été mis en place.
- > Le service s'est fortement investi dans les groupes de travail relatifs au développement du numérique et actuellement sur la transformation numérique de l'Énap.
- > L'année 2019 a été marquée par l'accroissement des effectifs du service (passage de 2 à 4 personnes), et l'aménagement dans de nouveaux locaux avec notamment l'équipement d'un nouveau studio vidéo.

4 RÉALISATIONS MÉRITENT D'ÊTRE MENTIONNÉES :

- > La création d'un **module en auto-formation relatif à la procédure disciplinaire** accessible en auto-inscription à l'ensemble des personnels inscrits sur Moodenap,
- > L'élaboration d'une **mallette pédagogique concernant les unités pour détenus violents**, permettant aux formateurs des établissements concernés de bénéficier d'un ensemble de ressources et d'un programme de formation,
- > La mise en **réseau de l'ensemble des unités pédagogiques régionales**, de l'ensemble des enseignants intervenant en milieu pénitentiaire,
- > **Mise en accès du référentiel des pratiques opérationnelles dans les SPIP (RPO1)** pour l'ensemble des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

LES BAPTÊMES DE PROMOTION

19 promotions sont baptisées

PLUS D'INFORMATION :

<http://www.enap.justice.fr/promotions-baptisees>

PROMOTION « MICHEL SERRES »



L'Énap fête sa 200^e promotion de surveillants pénitentiaires.

Ce matin du 22 août, ils sont 386 élèves (200 femmes / 186 hommes) à fêter la fin de leur formation avant de rejoindre les établissements pénitentiaires le 2 septembre après six mois de formation sur le campus agenais.

Agés en moyenne de 29 ans, et titulaires du bac pour 67%, la promotion a choisi de porter le nom de l'illustre philosophe agenais Michel Serres.

Cette 200^e promotion a donné l'occasion à l'Observatoire de la formation de l'École de faire un travail rétrospectif sur le nombre de personnels formés. Ce travail souligne notamment que 30 promotions sont sorties de l'École depuis 2008, soit 16.756 élèves, ainsi l'Énap a formé depuis 10 ans plus de la moitié des surveillants pénitentiaires en poste actuellement !

<http://www.enap.justice.fr//énap-fete-sa-200eme-promotion-de-surveillants-penitentiaires-promotion-michel-serres>





UNE IMPLICATION COLLECTIVE POUR UNE ÉCOLE MODERNE



6 OBJECTIFS :

- 1 – Le numérique
- 2 – Adapter les contenus pédagogiques
- 3 – Améliorer le management des cadres de l'Énap
- 4 – Développer la recherche, les relations internationales et le fonds documentaire
- 5 – Moderniser la gestion
- 6 – Renforcer la politique de communication

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/enap2021-presenta-tion-du-contrat-d>

> TRAVAILLER ENSEMBLE

> Groupe de travail QVT : Qualité de Vie au Travail

Christophe Millescamps ouvre le comité de pilotage « QVT » le jeudi 23 janvier 2020 à l'Énap, initié par Jean-Philippe Mayol, son adjoint.

Cette première réunion « pour une thématique essentielle d'aujourd'hui et de demain » comme le rappelle le directeur de l'École, rassemblait des profils aussi différents que complémentaires parmi les personnels de l'école, afin d'apporter une réflexion globale sur cet enjeu sociétal.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/lancement-groupe-de-travail-qvt>



2

UNE ÉCOLE RESPONSABLE,
ENGAGÉE ET ANCRÉE SUR
LE TERRITOIRE

> Une école engagée pour l'égalité femmes/hommes

L'égalité femmes/hommes à l'Énap portée par la visite d'Isabelle ROME, haute-fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes, qui nous fait l'honneur de sa visite le jeudi 6 juin. Après une présentation de l'école, une journée riche de rencontres lui était réservée, tant auprès des élèves que des personnels.

PLUS D'INFORMATION :

<http://www.enap.justice.fr/legalite-femmeshommes-lenap-portee-par-la-visite-disabelle-rome>

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/egalite-femmes-hommes-le-ministere>



> Le comité éthique et pédagogique

L'enjeu de ce comité est d'apporter un regard tiers, distancié et objectif sur des situations problématiques, complexes qui interrogent, heurtent notre institution et ses acteurs quant au respect de la déontologie.

Il poursuit quatre objectifs :

- > Développer et accompagner la réflexion éthique des élèves et stagiaires en formation.
- > Faire émerger et construire une éthique pédagogique et professionnelle appliquée et impliquée.
- > Permettre à tout professionnel (élèves, stagiaires, membres de la communauté pédagogique) de formaliser un questionnement ou une difficulté au regard de l'éthique et de la déontologie.
- > Éclairer les professionnels dans leur prise de décisions.

Pour ce faire, le comité éthique et pédagogique :

- > Analyse sur le plan éthique les situations qui lui sont soumises.
- > Détermine les textes et bonnes pratiques de référence en rapport à ces situations
- > Fait des recommandations pour chaque situation
- > Élabore des préconisations plus générales en vue de dynamiser et d'enrichir le questionnement éthique à l'Énap.



LIRE LES RECOMMANDATIONS DU CEP :

<https://www.enap.justice.fr/le-comite-ethique-et-pedagogique>

> Actions pour les personnels

Temps de convivialité, temps de partage essentiel afin de conforter une culture commune « Énap », ces moments passés autour d'une galette, d'un petit déjeuner ou d'un café, accordent à chacun une pause méritée.

> S'ENGAGER

> Le développement durable

Une école investie dans le développement durable :
L'Énap a nommé une référente coordinatrice du développement durable en date du 25 juillet 2018. Elle est placée sous l'autorité du Secrétariat général.

Ses missions s'articulent autour de :

- > la collaboration active auprès du référent national développement durable aux fins de participation à l'élaboration de la politique nationale
- > l'analyse et le pilotage de projets développement durable propres à l'École ;
- > la sensibilisation des personnels et des élèves, en collaboration avec l'unité communication, à la notion de développement durable au sein de l'École.

Les premiers projets qui ont abouti :

- > Mise en place du tri sélectif sur tout le site
- > Suppression des corbeilles à papier et mise en place de plusieurs points de collectes
- > Suppression des gobelets (plastique) au niveau des fontaines à eau.

Des lettres d'information sont envoyées régulièrement pour sensibiliser les personnels de l'Énap au développement durable .

> Une école solidaire et citoyenne

Challenge autour du don du sang, partenariat avec le Secours populaire et les Restos du Cœur, Octobre Rose, Duo Day, sensibilisation aux risques routiers : les personnels et les publics en formation affichent une culture citoyenne autour de différents projets et actions.

PLUS D'INFORMATION :

<http://www.énap.justice.fr/lénap-solidaire>
<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/une-ecole-citoyenne>
<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/journee-du-duoday-a-l-énap>
<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/parce-que-cela-n-arrive-pas-qu-aux>



> Une école mobilisée autour du handicap

Afin de lutter contre les représentations sur le handicap, et dans le cadre de son plan d'action sur la qualité de vie au travail, l'Énap a organisé le 20 novembre un atelier de sensibilisation et de découverte des handicaps invisibles.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/action-de-sensibilisation-au>

Le handicap parlons-en !

Autour de cette manifestation, les élèves ont également souhaité organiser des actions de sensibilisation aux différents handicaps du public rencontré dans leurs futures professions, mais aussi les handicaps des collègues, les difficultés auxquelles ils font face chaque jour, leurs particularités.

Sept groupes de surveillants et deux groupes de CPIP ont suivi des ateliers de théâtre forum proposés par la compagnie Digame et des ateliers de sensibilisation aux handicaps invisibles, animés par le Coordonnateur Régional Travail Social et le Référent Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail et Handicap de la DHRAS de Bordeaux. Ces ateliers leur ont donné la possibilité de considérer différemment le handicap ou de se poser des questions à travers des mises en situation.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/challenge-sportif-solidaire-celui>

> **Challenge sportif solidaire : « Celui qui ne voit pas ses propres faiblesses ne peut accepter celles des autres »**

A l'initiative de 4 élèves CPIP de la 23^e promotion, une course et marche solidaire de 5 km a été organisée mardi 16 avril sur le campus au profit de deux associations : « Planète Autisme » et « les lutins de l'Isle ».

Plus de 210 participants ont répondu présents, individuellement ou par équipes, et se sont dépassés pour la cause. Près de 1 800€ ont été récoltés pour les associations.

L'association Planète Autisme du Lot-et-Garonne était présente et Handisport 47 proposaient des démonstrations de sport adapté. Les élèves pouvaient également échanger avec les membres du Comité Ethique et Pédagogique.

Les plus courageux ont participé à un circuit training mettant en compétition les différentes équipes. Le restaurant Eurest était associé à l'évènement avec un espace buvette et restauration rapide.

Pour clôturer la soirée, le spectacle Résonances, de la compagnie A'corps'D, réunissait le duo aérien musical d'une harpiste et d'un circassien.

> **S'INSCRIRE NATIONALEMENT ET LOCALEMENT**

> **Signature du contrat de service**

Le 20 novembre 2019, l'École a accueilli dans ses murs Madame Anne DUCLOS-GRISIER, secrétaire générale adjointe au secrétariat général du ministère de la Justice. Après avoir signé le contrat de service Énap / SG formalisant l'accompagnement logistique et administratif du secrétariat général dans le fonctionnement quotidien de l'École, Madame DUCLOS-GRISIER a échangé avec la direction de l'École sur les enjeux de la formation professionnelle pénitentiaire, l'extension de l'École et sa transformation numérique.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/signature-du-contrat-de-service>

> **Formation « découvrir le milieu carcéral » pour les conseillers référents justice mission locale**

Après le succès de la première session organisée en octobre 2018, deux sessions sont planifiées pour 2019. Ainsi, du 25 au 29 mars 2019, 26 conseillers justice mission locale bénéficient de la formation « découvrir le milieu carcéral » organisée à et par l'Énap, en collaboration avec le bureau des politiques sociales, d'insertion et d'accès aux droits de la sous-direction des missions.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/formation-decouvrir-le-milieu-3558>

> **Accueil d'étudiants du Master Ingénierie, Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD) en séminaire à l'Énap**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'université Toulouse III Paul Sabatier, l'Énap accueille, pour la troisième année consécutive, la promotion 2018 - 2019 du master Ingénierie, Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD). Ce master s'adresse à des professionnels ou de futurs professionnels de la sécurité des secteurs public et privé. Le partenariat avec l'Énap a pour objectif de faire découvrir aux étudiants des enseignements liés à la sûreté.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/accueil-d-etudiants-du-master>

LE RASSEMBLEMENT ANNUEL DES ACTEURS DE FORMATION (RAF)



Le rassemblement annuel des acteurs de formation du 21 au 23 mai 2019 permet de réunir 230 professionnels de la communauté pédagogique de chaque unité de recrutement, formation et qualifications (URFQ) des directions interrégionales, des pôles de formation et de l'Énap.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/assemblement-des-acteurs-de-3602>

> Les relations presses

Les relations presse permettent à l'Énap de paraître dans les médias et de gagner en visibilité auprès de l'opinion publique. L'accueil de médias nationaux permet, en lien avec le service communication de la DAP, d'aborder sous l'angle de la formation des enjeux majeurs de l'institution pénitentiaire. L'entretien des liens avec la presse quotidienne régionale (PQR), systématiquement invitée sur les temps forts de la vie de l'École, installe une relation de confiance et donne une visibilité à l'Énap sur son territoire.

Invitations presses : 10

Sujets médias : 20 (10 médias nationaux, 10 sujets PQR)



> L'impact économique de l'Énap sur l'agglomération agenaise en 2018

L'École nationale de l'administration pénitentiaire s'est implantée à Agen à la fin de l'année 2000.

Cette installation s'est traduite par la construction, la modernisation et l'entretien de nombreux bâtiments, une intégration dans le tissu économique local, l'installation de personnels et l'accueil de plusieurs milliers d'élèves qui transitent par ce site dans le cadre de leur formation, initiale ou continue. Pour ces raisons, cette structure représente une manne économique majeure qui dynamise l'activité de l'agglomération agenaise.

À la demande de la direction de l'école, l'observatoire de la formation estime l'impact économique de cette structure sur l'agglomération agenaise en 2018. Grâce à des outils de recueil de données appliqués en démographie et en sociologie (questionnaires, tris croisés), et à l'appui sur des études produites par l'INSEE, l'observatoire peut estimer le montant annuel des frais d'entretien et de fonctionnement de l'Énap auprès de 179 entreprises du département, des dépenses de consommation des personnels et des élèves, et de billetterie de l'association des personnels et des élèves (APE). Au total, cette étude permet d'avancer qu'au cours de l'année 2018, près de 13 millions d'euros ont été dépensés par l'Énap sur le territoire agenais.



> Une école ancrée sur son territoire

Le campus, bien que sécurisé, est ouvert sur le territoire. Les élèves et stagiaires de l'école sont intégrés au paysage local mais aussi très attendus. Ainsi, la présence d'apprenants ou de personnel de l'école sur des manifestations locales (cérémonies, vœux...) met en lumière la réussite d'une implantation d'état et les interactions positives qui en émergent.

> Visite de l'Énap par la présidente du conseil départemental de Lot-et-Garonne

Le mercredi 5 novembre 2019, Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, a visité l'École nationale d'administration pénitentiaire. Cette visite, signe tangible des liens qu'entretient l'Énap avec le territoire, a été l'occasion pour Christophe Millescamps, directeur de l'Énap, d'évoquer l'actualité pédagogique de l'École, mais également son extension.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/visite-de-l-énap-par-la-presidente>

> Les visites de l'École : faire découvrir notre institution et lutter contre les représentations !

30 visites de l'Énap et 100 visiteurs aux Journées européennes du patrimoine.

Chaque visite voit des représentations et idées préconçues revisitées par la démonstration de l'utilité sociétale de nos métiers. Cette action permet de mieux faire connaître notre administration.

DES PROPOSITIONS CULTURELLES OUVERTES SUR LE TERRITOIRE

L'Énap a rassemblé le 18 octobre la quasi-totalité de ses publics en formation initiale au théâtre d' Agen pour une journée consacrée au 20^e anniversaire de la création des SPIP.

C'est une action qui s'inscrit dans la continuité de l'action culturelle implantée dans les pratiques pédagogiques.

En partenariat avec la ville d' Agen et le SPIP 47, ce sont 700 élèves qui ont bénéficié de 2 présentations de propositions artistiques dans l'enceinte du théâtre Ducourneau.

La première, une pièce intitulée « La fierté : d'où vient cet enfant qui parle », de la compagnie du Dahu, est issue d'ateliers d'écritures menés en détention.

La seconde, une présentation de photographies de Christophe Loiseau, réalisée à la maison centrale d' Arles.

Au cœur des débats qui ont suivi ces 2 présentations, la question de l' art et de la culture comme leviers de restauration de l'estime de soi et de la dignité était sur toutes les lèvres. Notamment, lors du témoignage de la personne détenue venue pour l'occasion.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/l-enap-aussi-souffle-les-20>



> PROMOUVOIR LES MÉTIERS

L'Énap s'efforce au travers des différentes relations partenariales, des projets des élèves, des actions de communication, des manifestations événementielles, de mieux faire connaître les métiers pénitentiaires et d'être un relais pour une orientation professionnelle auprès du jeune public.

En 2019, 17 actions s'inscrivent dans cette dynamique de promotion des métiers.

L'Énap est inscrite dans le dispositif de la convention éducative 2018-2019 proposant un « itinéraire parcours citoyen » et « parcours avenir » : présentation des métiers de l'AP du dedans et dehors et visite de l'Énap : <https://fr.calameo.com/read/0002941338ad6c639fce2?page=7>

L'École accueille chaque année les « Cordées de la réussite » : ce dispositif permet à 60 jeunes collégiens, de familles de catégories socio-professionnelles modestes et qui n'osent pas se projeter dans les études supérieures, de construire un projet scolaire et professionnel ambitieux par le biais de rencontres avec divers professionnels de la Justice.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/les-cordees-de-la-reussite-3871>

Participation à des forums métiers et étudiants : stands métiers

- > Salon-infosup Agen
- > Salon ambition avenir : collègues du département
- > Rallye citoyen : classe de 1ère de Lot-et-Garonne Salon-infosup Agen

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/presence-de-l-énap-au-salon-info>

Initiateur de la participation au Tour de France en 2018 : 3 villes (village Fan Park) : Participation au Tour de France 2019 sur 2 villages Fan Park .

Accueil de 200 lycéens bac pro sécurité en immersion une semaine à l'Énap en partenariat avec la DISP de Dijon en avril 2019.

« Je suis ici pour voir ma future école ». C'est en ces termes que Clément, l'un des 178 lycéens en filière Bac pro sécurité venus d'établissements scolaires de la DISP de Dijon, résume son stage d'immersion à l'École nationale d'administration pénitentiaire. Ce stage d'une semaine au sein de l'Énap a pour objectif de déconstruire des représentations sur notre institution, d'en faire connaître les métiers, et de faire entrer dans le champ des perspectives professionnelles de ces jeunes l'idée d'une carrière pénitentiaire.

L'immersion se déroule sous forme d'ateliers : Fouilles de cellules, techniques d'interventions, sensibilisation aux troubles du comportement, présentation de la journée type du surveillant, simulation du parcours arrivant d'une personne détenue, gestion et sureté d'une porte d'entrée d'établissement, secourisme, atelier sur l'importance de la traçabilité de ce que le surveillant pénitentiaire observe, approche ludique et historique de l'institution pénitentiaire.

PLUS D'INFORMATION :

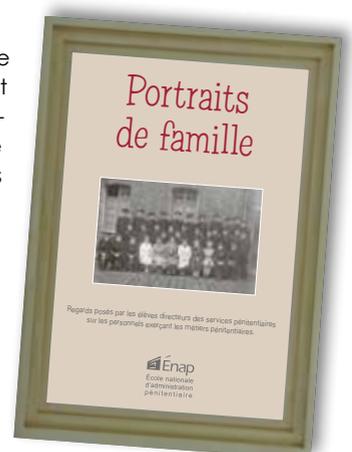
<http://www.énap.justice.fr/immersion-de-lyceens-en-filiere-bac-pro-securite>



Des élèves de l'Énap parlent de leurs métiers

> Portrait de famille DSP 48

Par ce livre, les élèves ont souhaité parler de leur administration. Une administration méconnue, souvent décriée et victime de clichés tenaces. Et pourtant... « Ces quelques mois à la rencontre des élèves de l'École nationale d'administration pénitentiaire nous ont confirmé que les collègues que nous côtoyons tous les jours sur les coursives étaient extraordinaires. Nous avons rencontré des personnes parfois surprenantes, souvent attachantes, toujours exceptionnelles. CPIP, surveillants, officiers, formateurs... Ils ont accepté de nous raconter leur histoire, leurs métiers, leurs passions. C'est le fruit de ces rencontres, oscillant entre éclats de rire et émotions, que nous avons voulu transcrire. »





Défilé du 14 juillet à Agen

Depuis 2011, l'École est présente sur cette manifestation locale. 2019 voit un détachement de l'École nationale d'administration pénitentiaire conduit par la capitaine pénitentiaire Nadine Lanoé, responsable de formation, défilé à Agen. Sont représentés des élèves directeurs des services pénitentiaires de la 48^e promotion, et des élèves surveillants pénitentiaires de la 199^e promotion.

Les pelotons sont conduits par le lieutenant pénitentiaire Willy Piquepaille, adjoint à la cheffe du département sécurité, et par l'élève directeur des services pénitentiaire François Pénard.

Défilé du 14 juillet à Paris : une vitrine sur la France entière

En 2019, 49 personnels pénitentiaires défilent sur les Champs-Élysées. Le peloton est constitué de personnels de PREJ, de 1ers surveillants de la 27^e promotion et d'élèves surveillants de la 199^e promotion. Comme chaque année depuis 2016, la DAP confie à l'Énap l'organisation du défilé du 14 juillet à Paris.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/defile-du-14-juillet-2019>



Participation à la semaine de la sécurité intérieure : « rencontre de la sécurité » 10 octobre Agen : L'Énap tient un stand métiers au Lycée Debaudre avec les autres forces de sécurité

Le 6 décembre : L'Énap accueille 150 élèves de l'école de commerce « Sud management »

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/accueil-de-90-etudiants-de-sud>

LA COMMUNICATION, LA CULTURE, L'ÉVÉNEMENTIEL



> L'ACTION CULTURELLE

Porter une politique culturelle dans une école de service public est une particularité de l'École nationale de l'administration pénitentiaire. À mi-parcours de la quatrième convention culture-justice entre l'école et le ministère de la Culture et de la Communication, nous restons attentifs à ses objectifs qui restent le cadre du projet culturel.

Cette démarche innovante ouvre une multitude de possibles, notamment aux services de la formation et de ses acteurs. Proposer une politique culturelle c'est reconnaître que chaque individu dans un parcours de professionnalisation, peut être porteur d'une identité culturelle contribuant au bien

commun de tous : futur collègue, formateurs, institution, publics pris en charge. Intégrer « diverses » ressources comme la présence de personnels dédiés à la culture, l'accueil d'artistes en résidence, l'élaboration d'une programmation culturelle, ouvrent des articulations pertinentes et constructives entre l'espace de formation et la démarche de professionnalisation de chaque élève.

Cette politique contribue aussi à une image dynamique de l'école sur le territoire en développant des partenariats avec les acteurs culturels, les réseaux de l'éducation nationale, des enseignements supérieurs et de la santé. La population ajenaise reste fidèle aux propositions culturelles et artistiques. La dimension nationale de l'école renforce les réseaux culturels au niveau des partenariats au sein de l'administration pénitentiaire et dans le monde artistique et culturel. Le croisement des réseaux nationaux tant au niveau pénitentiaire que culturel ouvre des ressources et des expériences uniques au service des stagiaires en formation et pour le monde artistique et culturel.

D'une résidence à l'autre...

En mai 2019, l'artiste Arnaud Théval clôture quatre années de résidence à l'Énap en passant le flambeau à Katia Kovacic, documentariste sonore présente une fois tous les deux mois à l'Énap depuis janvier 2019. Les résidences d'artiste sont l'occasion pour l'école d'inviter un artiste à découvrir l'univers et la culture de l'administration pénitentiaire à partir du lieu de formation. Par une démarche artistique singulière, la résidence d'artiste favorise les points de contact et de croisement entre les champs de l'art et les disciplines enseignées à l'Énap. Elle nourrit d'autres possibles autant dans l'action pédagogique qu'auprès de la communauté de formateurs. Ces résidences permettent d'apporter un autre regard sur la formation, de bousculer et d'interroger nos pratiques professionnelles, de s'imprégner d'une démarche artistique pour en faire une démarche commune. Cette collaboration démontre à quel point l'art et la culture sont légitimes et indispensables dans notre école.

PLUS D'INFORMATION : <https://soundcloud.com/user-258219993-967843599>

Fin de la résidence « le Tigre et papillon »

Dernier épisode...

La sortie du livre « Le Tigre et le papillon » a conclu ces quatre années de résidence artistique. Le 14 mai a été une journée particulière où des élèves CPIP et surveillants ainsi que quelques personnels se sont prêtés au jeu d'un speed-meeting sur la place du Tigre et du papillon. Un tête-à-tête de 10 mn pour échanger, mettre en partage des mots, des émotions, des points de vue à partir de photographies, des œuvres qui viennent rappeler des souvenirs de stage, d'expériences en détention ou des moments marquants de la résidence. Katia Kovacic, notre nouvelle artiste en résidence a assuré l'enregistrement des échanges.

Une nouvelle résidence autour de l'écoute et du son

Depuis le mois de janvier 2019, Katia Kovacic s'imprègne de l'atmosphère de l'Énap en venant régulièrement s'immerger au sein des actions et enseignements dispensés dans l'enceinte de l'école. En recueillant la parole des élèves et en faisant collaborer les différents services de l'Énap, Katia apporte d'autres regards sur l'approche des élèves sur leurs futurs métiers, les formations proposées et la vie dans l'école. Par sa démarche artistique, ses questionnements sur le rôle du son et de l'écoute, Katia Kovacic bouscule et vient élargir les différentes visions existantes sur les futures pratiques professionnelles.



Le documentaire sonore constitue une nouvelle culture de l'écoute avec ses courts récits, qui mettent à contribution l'imagination et les émotions. Il en résulte une grande inventivité, une liberté de ton et parfois des prouesses en « design sonore ». C'est dans cet art de mise en scène d'un récit pour les oreilles, que l'Énap met ces nouvelles créativité à la disposition des élèves. Membre de l'association marseillaise l'orage, Katia Kovacic a réalisé 22 écoutes sonores collectives et individuelles, des enregistrements collectifs et individuels pour créer des documentaires sonores assez courts. Nous avons mis en place « l'ouïe qui roule » qui consiste à proposer des rencontres d'écoute dans les bureaux des personnels.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/d-une-residence-a-l-autre>

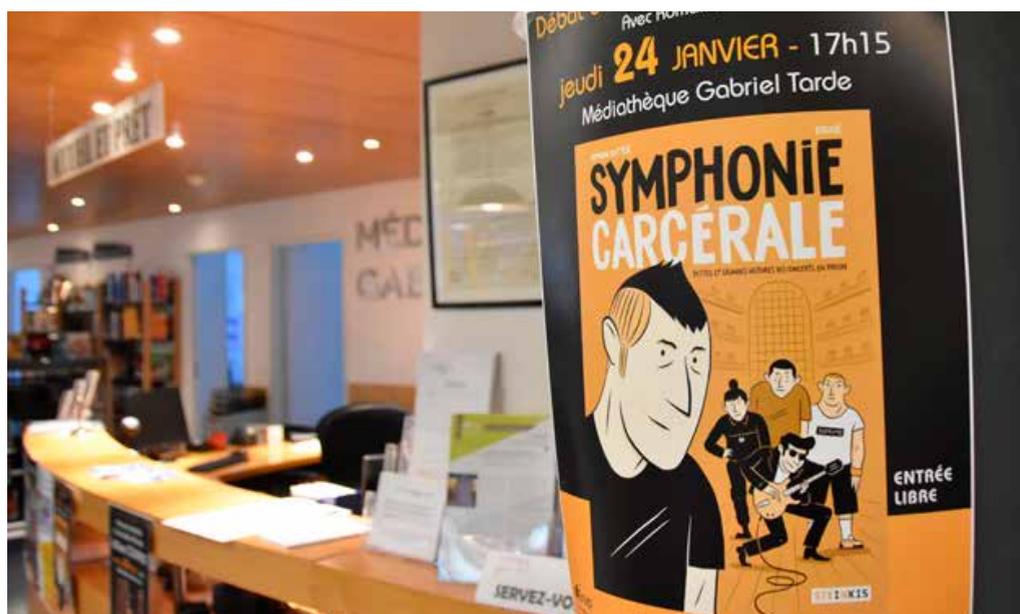
Les projets des élèves des compétences croisées au service de la formation

La dynamique autour des projets des élèves s'appuie à la fois sur les compétences partagées entre le département gestion et management (DGM) sur la méthodologie de projet et l'Ucace sur la mise en pratique du projet. Cette double expertise se renforce et alimente la mise en mouvement des projets des élèves qu'ils portent grâce à leur savoir-faire et appétences sur des sujets très variés. Les projets des élèves restent au carrefour d'initiatives dans un cadre de professionnalisation. Il est attendu à la fois que les projets contribuent à la vie de l'école, aux programmations culturelles, à la rencontre inter-filières mais aussi que les élèves acquièrent des compétences professionnelles. L'accompagnement des projets est un subtil mélange entre les exigences de la formation, les dynamiques des élèves et les contraintes autour de la mise en place des projets.

Projets autour de la culture

Rencontre avec l'auteur de « Symphonie carcérale »

Un groupe d'élèves CPIP 23 a organisé la venue de l'auteur Romain Dutter à la médiathèque, en écho à la sortie récente de sa BD « Symphonie Carcérale », illustrée par Julien Bouquet (alias Bouqué). Il a pu évoquer son ancien métier de coordinateur culturel au sein du Centre Pénitentiaire de Fresnes durant dix ans. C'est avec humour et passion qu'il raconte son expérience à travers la BD, convaincu de l'importance et la pertinence que la musique, et, plus largement, l'accès à la culture, peuvent avoir pour les personnes incarcérées. La présentation a été suivie d'un échange qui a permis aux élèves de différentes promotions de saisir l'importance de la culture en détention.



PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/rencontre-a-l-enap-avec-l-auteur>

« Quand la musique donne, quand la musique sonne... »

A l'initiative de 5 élèves de la 23^e promotion de CPIP, une soirée entièrement dédiée à la musique, au chant et au théâtre d'improvisation a été organisée Mardi 16 juillet à l'Énap.

Cette soirée a débuté par des restitutions musicales de la chorale des personnels et élèves de l'association des personnels de l'Énap. S'en est suivi le groupe de musique des CPIP 23 composé d'amateurs confirmés ou d'autres autodidactes. Ils ont tous réussi à se retrouver autour de leur passion commune : la musique. Formateurs ou élèves, ils ont travaillé ensemble pour nous présenter ce moment musical et nous ont fait vibrer au rythme des guitares.

Le retour d'expérience des projets portés par les élèves CPIP de la 23^e promotion

Ce RETEX a pour objectif d'illustrer, par l'expérience, une des étapes essentielles de la conduite de projet : le temps de l'évaluation.

Les porteurs de projets ont pris tour à tour la parole pour présenter à leurs collègues de promotion, leurs actions : projets réalisés, projets en cours de réalisation voire projets non aboutis, autant d'expériences qu'il est intéressant de partager et sur lesquelles il s'agit de capitaliser pour leurs futures fonctions de conseillers, notamment dans la conduite de projets en SPIP.

Les expériences de chacun ont permis d'illustrer les thématiques suivantes :

La détermination des objectifs, l'élaboration du projet, la dynamique de groupe, l'évaluation du projet et les projets non aboutis

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/retex-projet-des-eleves-cpip-de-la>

Des propositions culturelles au service de la formation :

QUAND LE THÉÂTRE QUESTIONNE LE MONDE

Au mois de février, la compagnie lilloise Sens Ascensionnels a présenté à l'amphithéâtre Fallières son nouveau spectacle « Ne vois-tu rien venir », dans le cadre des cours inscrits dans les programmes du département probation et criminologie : « Approches géopolitiques des radicalismes islamistes ». La promotion de CPIP 23 et des personnels de l'école ont assisté à ces deux représentations. Un spectacle émouvant, qui pose aussi la question épineuse de tous les radicalismes violents, animés par la recherche absolue d'une identité commune, au risque de nier la personnalité et l'individu.

Aborder ces thèmes de société dans la formation permet de créer des espaces de dialogue, de réflexion collective, et donner l'envie de partager ces problématiques pour créer du sens collectif.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/quand-le-theatre-questionne-le>



La Culture en quelques chiffres :

55 propositions culturelles (expo, spectacle vivant, sorties culturelles, pratiques culturelles, résidence)

3 613 personnes touchées

11 projets tutorés

6 propositions en partenariat avec le théâtre d'Agen

2 actions délocalisées sur le territoire agenais

1 exposition

8 soirées événementielles organisées avec les élèves

3 soirées cinéma,

12 ludojeux (en soirées ou même le dimanche)

12 ateliers de pratiques artistiques et de rencontres avec des artistes

1 soirée festive de fin de 1^{ère} année des CPIP 22

1 soirée de restitution des projets d'élèves

8 parcours découverte et 3 forum d'accueil permettant l'intégration des élèves sur le Campus de l'Énap et sur le territoire.

> LA COMMUNICATION, LES ÉVÉNEMENTS

Ligne éditoriale

L'image de notre école se dessine à travers ce qu'elle donne à voir d'elle-même. Le choix à opérer pour chacune de ses publications doit permettre de valoriser l'institution et ses actions phares.

Contributions à Étapes Hebdo : chaque semaine, l'Énap contribue à lettre de l'administration pénitentiaire, Étapes Hebdo. En 2019, ce sont 235 articles qui donnent à voir l'activité de l'école.

Photographies : ce sont plus de 250 reportages photo qui sont réalisés, afin d'illustrer les actions et moments forts du campus, mais aussi travailler le territoire d'images de l'Énap par un affichage reflétant la diversité des publics formés.



L'administration de la **page Facebook de l'Énap** : En 2019, 700 posts sont publiés et le nombre d'abonnés croît de 32%.

La page officielle Facebook de l'école a pour première vocation d'ouvrir les esprits de nos élèves et stagiaires sur le champ des possibles en milieu pénitentiaire, mais aussi sur les différents courants de pensées, parfois paradoxaux qui débattent des conditions de prise en charge des publics confiés à notre administration.

Le second objectif vise à l'intégration des élèves et stagiaires, à la socialisation professionnelle de ceux-ci à travers des propositions de lieux d'échanges et de rencontres sous le spectre culturel, ludique ou pédagogique.

Enfin, comme l'ensemble des axes éditoriaux de l'école, la valorisation des élèves et stagiaires par le partage d'une iconographie choisie.

Ainsi, chaque jour de l'année, une veille est réalisée afin de rendre ce lien virtuel le plus vivant possible.

Revue de presse : Elle est réalisée quotidiennement, soit 250 revues diffusées à destination des personnels de l'école.

L'objectif majeur est de permettre aux collègues de l'école de rester imprégnés des problématiques de terrain, de leurs évolutions, afin de rester en phase avec les attendus auprès des apprenants.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité est un document obligatoire, soumis au conseil d'administration de l'école. Néanmoins, il se fait le reflet des services et les orientations de communication lui permettent ainsi de ne pas se réduire aux données exigées.



Énap'info

Cette lettre d'information valorise les actions mises en place à l'école. Ainsi, une à deux fois par an, un recueil des réalisations est diffusé numériquement sur le territoire pénitentiaire.

Portrait de service

Outil de communication interne, ce support de communication vise un dévoilement des services de l'école. Mieux se connaître pour mieux se comprendre pourrait résumer son parti pris. Deux à trois fois par an, un service de l'école est mis



en lumière autour de cinq questions. Bienveillance et humour accompagnent toujours ce travail de rédaction.



Photo de la semaine

Clin d'œil à l'actualité hebdomadaire, la transmission d'une photo aux personnels de l'Énap permet la valorisation d'une action, d'un service, avec respect, bienveillance et bonne humeur.

Actions évenementielles

35 temps protocolaires sont organisés durant l'année ! C'est le pouls de l'école qui bat au rythme des promotions successives, marquant ainsi les futurs professionnels par ces temps emblématiques de rassemblement et de cérémonie.

Un temps de fierté aussi, pour les apprenants, et pour tous les personnels de l'école. Prendre le temps d'être fier, pour se rappeler les valeurs belles et fortes qui fondent nos missions.

1600 personnes, familles des élèves célébrant leur fin de formation ont été accueillies sur le site pour partager ce moment important.

Activité pédagogique

Les personnels de l'Unité Communication Action Culturelles et Événementielles (UCACE) sont sollicités par la direction de la formation pour concevoir et dispenser des cours auprès des publics en formation.

L'ensemble des cadres en formation est sensibilisé (séances de 3 à 6 heures selon les publics) au plan de communication (communication interne, communication externe, communication institutionnelle, communication médias, communication de crise).

L'Ucace conçoit et anime par ailleurs les modules culture des différents publics en formation, ainsi que l'action de formation continue « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire.

L'activité pédagogique de l'unité se répartit comme suit :

- > communication : 70 heures
- > culture (FI et FC) : 80 heures

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/module-culture-cpip-23>



LA RECHERCHE

Deux colloques organisés en 2019

> Les 5^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire 10-11 septembre 2019

Tous les deux ans se tiennent les Journées Internationales de la Recherche en Milieu Pénitentiaire, organisées par la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales. En septembre 2019 elles sont coorganisées par l'Énap, l'Agence Nationale de Recherche ECOPAFF (Économie de la Peine et de la Prison en Afrique) et le programme EL PACCTO (Programme d'Assistance contre le Crime Transnational Organisé) autour de la thématique « La prison au-delà des frontières ».

Réunissant 47 intervenants issus de 14 pays différents (Argentine, Belgique, Espagne, France, Honduras, Maroc, Norvège, Panama, Pérou, République Tchèque, Roumanie, Salvador, Suisse et Uruguay), ces 5^{es} Journées favorisent des échanges riches et nourris, tant sur le fonctionnement des différents systèmes pénitentiaires que sur les pratiques professionnelles, notamment sur le sujet de la prise en charge de détenus spécifiques (dangereux, détenus issus de gangs criminels, terroristes...). Ces journées réunissent **270** participants.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/colloque-la-prison-au-dela-des-3689>

10 - 11 sept. 2019

Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

EXPLORER LES SAVOIRS ET DES PRATIQUES
5^{èmes}
JOURNÉES INTERNATIONALES
de la recherche en milieu pénitentiaire

COLLOQUE

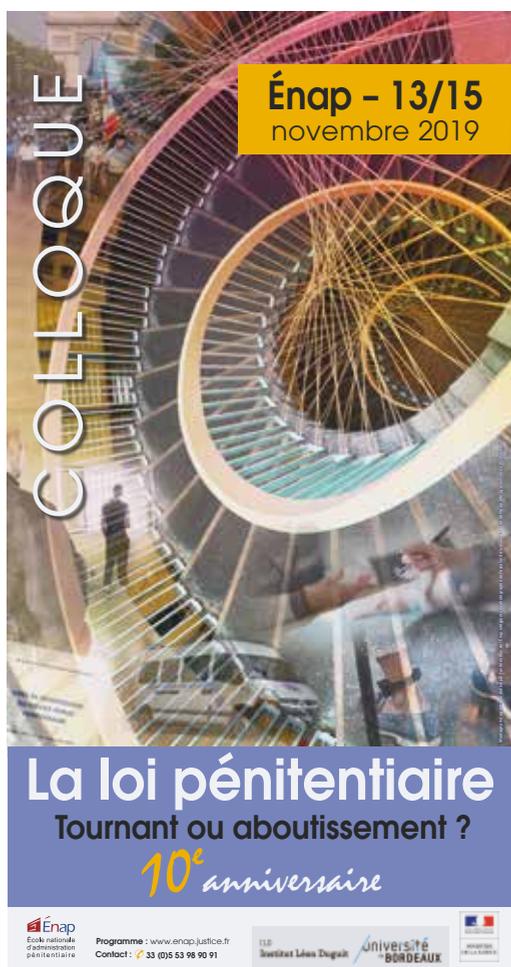
La prison
au-delà des frontières

Programme : www.enap.justice.fr Contact : ☎ 33 (0)5 63 98 90 91

EL PACCTO
ECO
PPAF

3

LA RECHERCHE, LA DOCUMENTATION ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (DRDRI)



> **Colloque Loi Pénitentiaire 2009/2019 : tournant ou aboutissement ?**
13-15 Novembre 2019

En collaboration avec le département droit et service public de la direction de la formation de l'Énap, la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales propose à un public de 300 personnes un colloque célébrant les 10 ans de la loi pénitentiaire. Après une intervention croisée de Jean-François Beynel, Inspecteur Général de la Justice et de madame Nicole Borvo-Cohen-Seat, ancienne sénatrice de Paris, qui ont relaté la lente maturation de la loi pénitentiaire, de très riches échanges sont menés durant cinq demi-journées placées sous la présidence de Jérôme Filippini, préfet du Lot, Claude d'Harcourt, préfet de région des Pays de Loire, Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, Isabelle Gorce, présidente du Tribunal de grande Instance de Marseille et Christophe Millescamps, directeur de l'Énap.

Rassemblés autour de cinq thématiques éclairant les apports, les mises en tension et les interrogations nées de la loi pénitentiaire (Structures/Missions/Usagers/Réputation/Légalité), 30 intervenants conjuguent cet anniversaire au présent et développent à la fois les incontestables avancées permises par ce texte fondateur mais aussi « ce qu'il reste à faire ».

Le colloque est clôturé par Madame Ernout-Cabot, directrice adjointe de l'administration pénitentiaire qui, partant du socle édifié par la loi de 2009, trace les perspectives et orientations nouvelles fixées par la loi de programmation de la justice 2018-2022 du 23 mars 2019.

Des actes édités par les presses de l'Énap et des extraits vidéos du colloque seront disponibles courant 2020.

PLUS D'INFORMATION :

<http://www.énap.justice.fr/colloque-10eme-anniversaire-de-la-loi-penitentiaire-tournant-ou-aboutissement>

> 3 rapports de recherche finalisés :

- > Brie, G. (2019). *Enjeux et difficultés du repérage de la radicalisation en prison*, Rapport de recherche, Cirap/Énap, Dossier thématique à paraître en 2020
- > Bonis, E., et Derasse, N. (Dir). Hernandez, L. et Coll. (en cours). *Le sens de la peine chez les condamnés à de longues peines*. Rapport d'une recherche collective. Mission de Recherche, Droit et Justice.

Cette recherche collective, financée par la Mission droit et justice, part du constat selon lequel les nombreuses réformes et mesures intervenues depuis 2000 ne sont que trop rarement accompagnées d'une réflexion d'ensemble sur la spécificité des personnes condamnées à une peine privative de liberté d'au moins dix ans. Aussi, même si les lois les plus récentes, au dernier rang desquelles la loi du 23 mars 2019, ont entendu redonner sens et efficacité à la peine, on constate que l'attention du législateur s'est portée presque exclusivement sur les courtes peines. Or, si toute peine doit avoir, lors de son prononcé comme pendant son exécution, un sens, cette exigence est essentielle pour les longues peines. Une peine de longue durée a-t-elle réellement un sens ? Ne perd-elle pas de son sens au fil de son exécution ? C'est à ces questions que cette recherche a tenté de répondre à travers une étude empirique auprès de condamnés et de professionnels, avec l'objectif final de dégager la réalité pratique de la prise en charge et de l'issue des longues peines.

- > Hernandez, L. et Mbanzoulou, P. (2019). *Les modules de Respect : une métamorphose de la prison ?*, Rapport de recherche, Cirap, Dossier thématique à paraître en 2020 .

Depuis 2015, l'administration pénitentiaire expérimente dans plusieurs établissements un dispositif nommé « modules de respect », inspiré d'un modèle espagnol. Ce dernier poursuit des objectifs relatifs d'une part, à la prévention des violences et de la récidive pour les personnes détenues, et d'autre part, aux pratiques professionnelles. A travers l'analyse des évolutions et changements que ce dispositif induit au niveau individuel, social et institutionnel, l'objectif de cette recherche est de comprendre en quoi et pourquoi il est décrit comme autre chose que la prison.

> Publication de 5 articles

- > Guillaume Brie, « Le raisonnement organisationnel appliqué à l'analyse des prises en charge des délinquants sexuels », Les Chroniques du Cirap, N° 25
- > Lucie Hernandez, Souhait, M., & Chevalier, S. (2019). Développer et mesurer les compétences sociales. Education Permanente « Quelle reconnaissance des compétences transversales », 218
- > Paul Mbanzoulou, Laurence Soula (dir.), *Dynamiques pénales et pénitentiaires. Pensées et politiques réformatrices en Occident (XIX^e-XXI^e siècle)*, Coll. Savoirs et pratiques criminologiques, Les Presses de l'Énap, 2019
- > Paul Mbanzoulou, Robert Cario, Jean-Pierre Bouchard, La dimension psychologique de la justice restaurative, In *Annales Médico-Psychologiques*, n°177 (2019) 597-604.
- > Paul Mbanzoulou, *Propos conclusifs*, In C. Copain-Héritier et F. Longière (dir.), *Personne et Liberté : de la biologie au droit. Etat des lieux d'une connexion*, Coll. Colloque § essais, Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2019

> 21 communications des enseignants chercheurs du CIRAP au cours de colloques en France et à l'étranger, en lien avec leurs thématiques de recherche (justice restaurative, criminologie, sociologie, histoire du droit, histoire pénitentiaire...)

> 3 journées de séminaire sont organisées, sur la thématique : de l'interdisciplinarité dans la création et la diffusion des savoirs faisant intervenir des professionnels et des chercheurs du ministère de la Justice, de l'Éducation nationale, des universités ou de l'institut national d'études démographiques...

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/le-cirap-a-organise-la-premiere>

> Enfin, 373 heures de face à face pédagogique sont assurées par l'équipe soit sur des thématiques généralistes en sociologie, criminologie et histoire pénitentiaire, culture générale, soit sur des thématiques spécifiques, en lien avec les recherches menées.



MIGRATION
BENGALE

L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

> Une école qui connaît ses publics

Tous les élèves et stagiaires qui entrent en formation à l'Énap font l'objet d'un recensement. Cette collecte de données fournit à l'administration pénitentiaire une mémoire statistique sur les milliers de personnels recrutés chaque année. Ces documents constituent des sources de données objectives et fiables pour la formation et les recherches scientifiques. En outre, ils permettent également aux candidats aux concours d'être précisément informés sur les profils des recrutés.



En 2019, **22 plaquettes sociodémographiques** sont publiées.

> Les évaluations de satisfaction

Les évaluations menées en fin de formation auprès des élèves ont pour fonction d'apporter une mesure globale et statistique sur la satisfaction ressentie à l'égard des enseignements et des stages. Ces résultats à chaud présentent l'intérêt d'apporter rapidement des données exhaustives et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les évaluations à mener de manière plus approfondie.

En 2019, **17 évaluations de satisfaction** sont réalisées.

> Les évaluations différées

Des évaluations différées sont également menées sur les activités professionnelles des personnels en poste sur le terrain. Ces évaluations réalisées *a posteriori* font l'objet de réflexions approfondies. Elles présentent l'intérêt double d'apporter des informations sur les activités exercées dans le quotidien professionnel des personnels, et d'évaluer l'adéquation entre les enseignements et les apprentissages de la formation avec les compétences requises pour exercer sur le terrain.

En 2019, une évaluation différée est réalisée auprès de la 21^e promotion de CPIP.

> Les études

Des études ponctuelles, le plus souvent commanditées par la direction de l'Énap, sont également menées. Ces études portent sur des sujets très variés liées aux conditions de formation des élèves et des stagiaires. Elles présentent l'objectif de définir et de rendre compte de l'intensité d'un phénomène et d'éclairer certaines prises de décisions concernant les conditions de formation des élèves.

> Élèves surveillants 2008-2019. Profils, motivations et perspectives

À l'occasion de l'entrée en formation de la 200^e promotion de surveillants, l'observatoire de la formation de l'Énap reconstitue plusieurs séries statistiques relatives au profil sociodémographique des promotions d'élèves entrées depuis 2008, soit au total 30 promotions en 12 ans et 16.756 élèves à avoir rejoint la formation de surveillant. 16.756 agents, c'est plus de la moitié des surveillants pénitentiaires qui sont actuellement en poste. Et quand bien même certains entrants ont à un moment donné de la formation décidé de démissionner (5% d'entre eux en moyenne), jamais le recrutement de ces personnels n'a été aussi abondant. Tandis que les années 2008-2014 couvrent une période relativement modérée en termes de recrutement (à l'exception de 2011), le rythme d'entrée en formation s'est ensuite nettement accéléré.

Ainsi, de 2015 à 2018, c'est plus d'un quart de la totalité des surveillants pénitentiaires qui ont débuté leur carrière. Jamais les enjeux de formation n'ont été aussi forts depuis le début de cette période avec, en 2017, plus de 2000 élèves entrés à l'Énap et, en 2018, plus de 1900.

Elèves surveillants : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_svt202.pdf

http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_svt201.pdf

Elèves lieutenants : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_lp24la.pdf

http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_lp24_05sept2019.pdf

Elèves CPIP : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_cpip24.pdf

Elèves DPIP : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_dpip13.pdf

Elèves DSP : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_dsp49.pdf

Personnels techniques : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_techiciens16.pdf

http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_at16.pdf

http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_directeurs_techiques13_fev2019.pdf

Moniteurs de sport : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_ms34.pdf

Formateurs et responsables de formation : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_formateurs_rf43_2019.pdf

FAE Eris : http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/sociodemo_eris_2019_2020.pdf

Elèves surveillants 2008-2019. Profils, motivations et perspectives http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/svt_2008_2019_etude_sept2019.pdf



LA MÉDIATHÈQUE GABRIEL TARDE

> Fréquentation

En 2019, la médiathèque reçoit **39968** visiteurs, soit une moyenne de 832 personnes par semaine.

2124 lecteurs inscrits sur l'année.

8495 prêts sur l'année, soit 177 prêts de documents par semaine.

Dont : 1879 CPIP, 436 SVT, 376 DSP, 336 DPIP, 321 CPI, 299 formation continue

Quelques chiffres par thématiques :

1370 prêts en Droit pénitentiaire
 410 prêts en Criminologie
 373 Prêts en Droit pénal/procédure pénale
 372 prêts en Préparation aux concours
 117 prêts en Travail Social
 167 prêts en Management
 93 prêts en Santé (dont suicide et addictions)
 196 Psychologie/psychanalyse

1075 prêts sur le fonds Romans
 1326 prêts sur le fonds BD
 1239 prêts sur le fonds DVD
 38 prêts sur le fonds des Productions culturelles
 94 prêts sur le fonds Livres Audio
 368 prêts sur le fonds Magazines/Presse

Les 10 ouvrages les plus empruntés en 2019 :

« Le guide des méthodes de probation », Sarah Dindo
 « Droit de l'exécution des peines », Bernard Bouloc
 « Droit pénitentiaire », Jean-Philippe Duroché
 « Code de procédure pénale 2019 », Coralie Ambroise-Castérot
 « Sociologie de la prison », Philippe Combessie
 « Droit pénitentiaire », Alexandre Roy
 « La culture générale aux concours de la fonction publique », Matthieu Dubost
 « Code pénal annoté », Yves Mayaud
 « En prison », Jean-Marie Delarue
 « Le comportement délinquant », Andrews D. A., Bonta

2019 : 97 échanges de documents dont 78 documents transmis aux établissements pénitentiaires ou de justice et 17 reçus de bibliothèques universitaires.

> La politique d'acquisition (11 commissions d'acquisition en 2019)

- > Maintien des thématiques de prédilection à savoir le droit pénitentiaire, la criminologie, le droit pénal.
- > Acquisitions très importantes dans le fonds radicalisation religieuse pour répondre à l'actualité et aux orientations de la DAP et plus largement du ministère de la Justice,
- > Renforcement du fonds en droit administratif et finances publiques pour les besoins de la Classe Préparatoire intégrée.

LES ACQUISITIONS :

1420 ouvrages

90 ouvrages mezzanine
 141 documents audiovisuels (244 en 2018)
 9 jeux pédagogiques
 79 nouveautés dans le fonds des productions culturelles (74 en 2018)

Les indexations d'articles : 1142 articles de périodiques sont référencés manuellement sur le logiciel documentaire. Ce sont donc potentiellement 1142 ressources supplémentaires disponibles en recherche pour les usagers.

Les visites : 19 visites de la médiathèque sont organisées pour des groupes extérieurs ou dans le cadre des visites de délégations étrangères.

Le nombre de consultations (au 31/12/2019) :

> sur la base du catalogue informatique Internet (ancien portail) : **25385** (10361 en 2018)

> sur l'OPAC : **14019** (13948 en 2018)

> **L'implication de la Médiathèque à l'activité des départements d'enseignement.**

Les personnels de la médiathèque participent à différentes activités liées aux enseignements :

Comité de pilotage de la journée « Citoyenne » : stand médiathèque et mise à disposition d'ouvrages, revues, BD sur les thématiques : Santé, bien-être au travail, sport. Organisation d'une projection du film « Tout est permis » de Coline SEREAU le 09/04/2019.

Formation des élèves de la Classe préparatoire intégrée

3 ateliers sont mis en place (« Initiation à la recherche juridique », « Google », « Ressources disponibles en Médiathèque »)

Formation des personnels SA affectés au service du Greffe des établissements pénitentiaires
Formation de 2h proposée sur le modèle des ateliers optionnels « Recherches juridiques ».

Forums d'accueil des élèves en collaboration avec l'UCACE (Surveillants 199, 200, 202 et CPIP 24 avec jeu de piste proposé au sein de la Médiathèque (lots d'ouvrages et BD à gagner).

Comité de pilotage des Appels à projets des élèves CPIP

en collaboration avec l'UCACE
Présentation du dispositif en amphithéâtre aux élèves (CPIP 24), aux jurys de présentation des projets afin de mettre en situation les élèves et de participer à une discussion avec un jury de professionnels (ciné-club, conférence sur les transclasses, colloque violences sexuelles 2020, développement durable, théâtre forum).

Ciné-club : 2018-2019 pour les élèves CPIP 23 et 24, projet mené en partenariat avec la Médiathèque : plusieurs séances en semaine et week-end proposées par les membres du ciné-club, équipe très active, motivée et assidue pour les 2 promotions. L'achat des DVD sur proposition des élèves CPIP est réalisé par la médiathèque et vient enrichir le fonds DVD.

Groupe Culture pour les élèves CPIP et Lieutenants

en collaboration avec l'UCACE
Module culture pour les CPIP23 : atelier BD du 09/07/2019 à l'espace pédagogique de la Médiathèque

Module culture pour les Lieutenants 23 : atelier du 17/06/2019 à la Médiathèque avec l'intervention de Romain DUTTER (Scénariste de la BD Symphonie carcérale). En résonance du module culture des Lieutenants, en fin d'après-midi, la médiathèque a proposé une rencontre dédicace entre Romain DUTTER et une trentaine de personnels et élèves.

Exposition d'ouvrages et projection de films en lien avec les enseignements dispensés : des ressources documentaires en lien avec les thématiques sont exposées sur des grilles spécifiques durant un temps donné (maintien des liens familiaux, maternité en détention, radicalisation, loi pénitentiaire, migrants, journée de la femme).

11 dossiers documentaires sont réalisés ou actualisés en 2019 pour accompagner des sessions de formation continue, des enseignements spécifiques, des colloques / séminaires ou même remplacer des cours en formation initiale :

La mobilité dans la fonction publique, L'organisation de la justice au Chili – Le système pénitentiaire chilien, Le partenariat, Actualité du droit de la peine (ENM), 20 ans des SPIP, Les 10 ans de la loi pénitentiaire, Enseignement en détention, La déontologie, Les victimes, Le handicap et le vieillissement en détention, Le management dans la fonction publique, L'éthique en pratiques

Bibliographies :

Criminologie, Finances publiques, Droit européen, Histoire, Libertés et droits fondamentaux, Droit pénitentiaire, Droit administratif, Droit constitutionnel, Préparation aux concours, Prisons au-delà des frontières, Droit pénal / procédure pénale, Justice restaurative, Colloque 10 ans Loi pénitentiaire, 20 ans du SPIP, Enseignement en milieu carcéral, AP et partenariats, Détenus âgés / handicapés, Victimes

Lettres Culture : 2 lettres Culture proposées en 2019 à 301 abonnés

FOCUS SUR LES ANIMATIONS

- > **1 déjeuner Coups de cœur Romans / BD** : partage de coups de cœur lecture entre élèves et personnels
- > **1 animation « Fête de la musique » (juin 2019)** : mise à disposition de transats et de CD de musique Jazz avec lecteurs audio au sein de la Médiathèque, exposition d'ouvrages sur la musique
- > **Exposition Fake News de la BnF** : durant 15 jours, la médiathèque accueille une exposition sur la baie vitrée donnant sur la terrasse extérieure. A cette occasion, 2 projections de films sont proposées aux élèves et personnels : « Opération Lune et Les médias », « Le monde et moi ».

Dans le cadre de la semaine nationale du Développement Durable : du 30/05 au 05/06/19 2 conférences TDex sur l'astronomie proposées par un élève surveillant à la médiathèque, des transats sont disposés dans la médiathèque pour créer des espaces conviviaux de « repos littéraires » proposant des ouvrages, magazines sur la thématique du développement durable.

Dans le cadre de la Nuit de la lecture (janvier 2019), la Médiathèque s'inscrit à cette animation nationale orchestrée par le ministère de la Culture. Cette inscription a permis à la médiathèque de bénéficier de Chèques Lire, offerts tout au long de l'année aux élèves et personnels dans le cadre de diverses animations proposées (forum d'accueil, tirage au sort, ...) Pour l'occasion, sont proposées en son sein plusieurs conférences de poche, conférences de quelques minutes animées par la Compagnie NOKILL, programmée par l'UCACE, ainsi que des prêts « surprise » dans des pochettes en tissu.

Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe de la médiathèque propose 2 animations festives (concours « pulls de Noël » et concours selfie de Noël) **avec une nocturne jusqu'à 22h.**

127 personnes y participent ; les participants tirés au sort reçoivent des chèques Lire.

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/soiree-de-noel-a-la-mediathèque>





Bibliothèque numérique de l'ÉNA

ACCÈS | COLLECTIONS NUMÉRIQUES | HISTOIRE PÉNITENTIAIRE | LIENS

ACCÈS

COLLECTIONS NUMÉRIQUES

HISTOIRE PÉNITENTIAIRE

LIENS

Présentation

Le portail de la bibliothèque numérique de l'Éna (Agen - France) permet de découvrir des ressources numériques rares ou précieuses sur l'histoire des peines et des crimes : livres, articles de revues, photographies, plans, gravures... Au total, ce sont plus de 36 000 documents du 17^e au 20^e siècles qui sont accessibles en quelques clics.

Bienvenue dans la bibliothèque numérique

Rechercher OK

Les nouveautés (décembre 2019)

Qui sommes-nous ?

Le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP) au sein de la Médiathèque Gabriel Tardieu de l'École nationale d'administration pénitentiaire (Agen - France) possède une bibliothèque spécialisée en histoire pénale et pénitentiaire et en criminologie.

[Lire la suite](#)

Offres d'emploi | Marchés publics | Espace presse | Boîte à outils | Webmail élèves | Contact | Le handicap |





Saisissez vos mots-clés

| L'ÉCOLE | MÉTIERS ET CONCOURS | FORMATION | CAMPUS | INTERNATIONAL | RECHERCHE | HISTOIRE |

LES PRESSES DE L'ÉNA

Accueil / Les Pépites du CRHCP

Histoire & Patrimoine pénitentiaire

Les Pépites du CRHCP



Ce parcours est constitué d'une sélection de 35 documents exceptionnels des 17^e au 20^e siècle provenant pour l'essentiel du fonds Fontainebleau du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines de l'Éna.

Histoire & Patrimoine

Les Pépites du CRHCP

Les pépites des XVII^e et XVIII^e siècles

Les pépites du XIX^e siècle

Les pépites du XX^e siècle

SOMMAIRE

LE CENTRE DE RESSOURCES SUR L'HISTOIRE DES CRIMES ET DES PEINES (CRHCP)

Inauguré en 2004, le centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines fête ses 15 ans !

> Ainsi, une première application numérique « **Le livre du bagne** » révèle pour la première fois un manuscrit de 139 pages, écrit en Guyane entre le 18 juillet et le 15 octobre 1901 par un forçat anonyme qui a passé plus de 10 ans au bagne. Inspiré d'une application de la BnF (notre partenaire), ce livre enrichi est le résultat de la collaboration entre le CRHCP qui travaille sur les contenus, et l'Atelier pédagogique du numérique pour le développement de l'interface. Celle-ci offre la possibilité de lire la transcription du texte original, complétée de notes et d'images, laisse la version manuscrite à la disposition du lecteur, permet d'écouter la version audiobook et de consulter un dossier composé de huit thématiques liées au bagne.

- > Un livre de référence est également publié aux Presses de l'Énap, « **Les peintres du bagne** », rédigé par l'historien André Bendjebbar, et mettant en valeur des ressources provenant notamment des collections de l'Énap.
- > **L'Espace pédagogique Pierre Cannat** bat un nouveau record de visites (depuis sa création en 2014) avec **101 interventions et 1429 personnes accueillies** (élèves, collégiens, lycéens, professionnels, délégations étrangères, partenaires etc.). Cet espace demeure donc toujours le lieu le plus visité de l'école avec le bâtiment de simulation.
- > **13 conventions de prêt** et de partenariat sont signées cette année, et 80 demandes d'informations et de recherches adressées au service. Le CRHCP est en outre repéré comme le lieu privilégié pour répondre aux besoins d'objets et de documents pour la réalisation d'expositions, de publications et de travaux de recherche ainsi que pour les besoins de productions télévisuelles et cinématographiques pour des décors.
- > Sur le site internet de l'Énap, deux nouveaux **parcours thématiques** sont mis en ligne : Les pépites du CRHCP et le livre du bagne.
- > Près de **16000 pages sont numérisées**, venant enrichir la bibliothèque numérique accessible en ligne pour tous les publics
- > Enfin, le CRHCP poursuit son activité de **recueil et de valorisation du patrimoine et de la mémoire pénitentiaire** avec la réalisation de reportages photo, audiovisuels, interviews, le prêt d'expositions et la réception d'objets et documents pénitentiaires en provenance pour la plupart des établissements en cours de fermeture (reportages aux Baumettes, MA de Draguignan, Mission en Alsace (Colmar, Oermingen, Struthof, Mulhouse).



Des **conférences** sont également proposées à la demande d'établissements (Les Baumettes-Marseille, MA Draguignan, DISP de Strasbourg, MA Uzerche, MA Mende, MA de Nancy cette année).

> Des visites guidées sont proposées pour 3 expositions :

- > L'histoire de la formation pénitentiaire (mai).
- > Portraits de criminels, figures de style (juillet, septembre et novembre).
- > Grandes dates de l'administration pénitentiaire (novembre).

Enfin **30 interventions en histoire sont proposées aux publics d'élèves** (pour 74h).



Énap

École nationale
d'administration
pénitentiaire



L'ÉDITION



L'Énap dispose, grâce à l'unité, d'une plateforme d'édition prenant en charge l'ensemble de la chaîne graphique.

> Le conseil

Les services font appel aux compétences de l'unité afin de les accompagner dans leurs démarches de conception de projets et d'impression afin de les optimiser au meilleur coût.

> La conception graphique

L'ensemble des publications de l'Énap sont conçues par l'unité (livres, brochures diverses, affiches, panneaux d'exposition, logos, ...)

> La production

- > Impression des supports de cours destinés aux élèves
- > Publications diverses pour tous les services de l'école (communication, information, certains documents pédagogiques,)
- > Un traceur grand format permet l'impression de panneaux d'exposition, d'affiches grand format, de banderoles, ...Les documents ne pouvant être techniquement réalisés en interne sont confiés à des imprimeurs spécialisés.

EN 2019 CE SONT :

152 travaux d'édition qui sont conçus et réalisés par l'unité (programmes, plaquettes, expositions, ouvrages, flyers, supports...)

4 694 061 copies sont produites, essentiellement à destination de supports pédagogiques représentant une consommation de 3,3 millions de feuilles (les deux tiers au service reprographie, et un tiers consommé dans les étages du bâtiment pédagogique).

LES PRESSES DE L'Énap

Les PRESSES de l'Énap

Les Presses de l'Énap proposent 3 collections d'ouvrages (*Savoirs et pratiques criminologiques*, *Mémoires pénitentiaires et Énap Pédagogia*) à destination de toutes les personnes s'intéressant au champ pénitentiaire.



Ouvrages parus en 2019 :

> Les peintres du bagne, André Bendjebbar

Cet ouvrage étonnera les chercheurs et curieux qui découvriront que, dans un univers carcéral, situé à plus de 7000 kilomètres de la mère patrie, a existé un atelier d'artistes où furent créées, en un siècle, plus de 600 œuvres connues à ce jour. Ces œuvres conservées dans les collections des musées nationaux et les galeries, constituent le sujet et le corpus de ce livre. L'ouvrage reproduit 160 tableaux et dessins, tantôt naïfs, tantôt dignes des petits maîtres, et répond à la question : comment et pourquoi des bagnards, des réprouvés, des bannis, des hommes punis, des captifs ont-ils pu avoir une liberté de création dans un univers que l'opinion considérait comme le dernier cercle de l'enfer ?

<http://www.énap.justice.fr/vient-de-paraitre-les-peintres-du-bagne>

> Dynamiques pénales et pénitentiaires

Pensées et politiques réformatrices en Occident (XIX^e-XXI^e siècle)

Sous la direction de Paul MBANZOULOU et Laurence SOULA

L'objet des contributions réunies dans cet ouvrage est de confronter certaines réformes et débats actuels sur les prisons, l'exécution des peines et la répression de la criminalité à leur parcours historique en Occident pour présenter une autre grille de lecture de phénomènes très contemporains.

Au total, 612 ouvrages des Presses de l'Énap sont vendus en 2019, en l'absence de possibilité d'achat en ligne en 2019.

ACTIVITÉS 2019 - CARTOGRAPHIE



LES RELATIONS INTERNATIONALES

Le département des relations internationales (DRI) met en œuvre la mission de coopération internationale de l'Énap. Depuis l'installation de l'Énap à Agen en 2000, son action en vue de favoriser le rayonnement international de l'École se traduit par l'accueil de délégations, l'organisation de visites d'étude, l'accompagnement du déploiement d'expertise à l'international ou encore la participation à des projets européens.

> Accueillir les délégations étrangères et développer la coopération bilatérale

L'équipe du DRI accueille les délégations désireuses de découvrir la formation dispensée à l'Énap, le système pénitentiaire français et ses défis actuels (en 2019 pour l'Argentine, le Brésil, le Honduras, Madagascar, la Norvège, le Panama, le Pérou, la Roumanie, le Salvador, le Sénégal, la Suisse et l'Uruguay). C'est l'occasion pour ces représentants étrangers d'échanger avec le personnel de l'Énap sur diverses thématiques, parfois bien spécifiques :

- > La formation en matière de droits de l'Homme et les liens avec le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (Italie) ;
- > La gestion déléguée (Russie) ;
- > La construction et l'usage d'un bâtiment de simulation (Tunisie, Sénégal) ;
- > Les méthodes pédagogiques en matière de gestion de prévention des incidents et des violences en détention et en transferts (Maroc, Portugal) ;
- > La conception de référentiels métiers, de compétences et d'ingénierie pédagogique (Maroc) ;
- > La gestion organisationnelle et logistique d'une école de formation pénitentiaire (République Tchèque).



Visite de délégation tunisienne au bâtiment de simulation - section incendie et secours à la personne - octobre 2019



Signature de convention avec l'Institut National Pénitentiaire péruvien - septembre 2019

Lors des visites et si nécessaire, le DRI assure l'interprétariat en anglais et en espagnol, permettant la fluidité des échanges. La conclusion d'accords de coopération bilatérale pérennise les bonnes relations entre l'Énap et le partenaire. En 2019, quatre conventions ont été signées avec l'Université de Montréal (Canada), l'Institut National Pénitentiaire (Honduras), l'Institut National Pénitentiaire (Pérou) et le Centre de formation pénitentiaire (Uruguay).

> Favoriser la connaissance des systèmes étrangers

Le DRI organise et encadre les stages des élèves DSP. En 2019, la promotion 48 réalise un stage international en Autriche, en Belgique et en Norvège autour de la thématique « Prisons ouvertes et peines alternatives », accompa-

gnée de trois personnels de l'Énap et trois personnels pénitentiaires.

Des visites d'étude sont également organisées pour les personnels de l'Énap sur des thématiques d'intérêt pour l'École. Ainsi, une visite d'étude en Espagne permet à cinq personnels de l'Énap d'approfondir la recherche menée par la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales (DRDRI) sur les modules de respect. Le soutien au développement de la recherche est en effet un objectif de travail du DRI qui se concrétise par des échanges réguliers avec la DRDRI, notamment pour les événements scientifiques internationaux.

> **Accompagner et soutenir l'expertise internationale de l'École**

Le DRI accompagne et soutient le déploiement de l'expertise des agents de l'Énap à l'international, dans le cadre de missions intégrées dans les projets européens ou internationaux portés par des opérateurs comme JCI (« Justice Coopération Internationale », opérateur du Ministère de la Justice) ou Civipol (opérateur du Ministère de l'Intérieur). L'Énap accrédite ses experts à l'international qui réalisent des missions d'expertise et de formation auprès d'administrations partenaires, dont en 2019 :

- > Une formation aux techniques d'interventions et de gestion des détenus dangereux aux Emirats Arabes Unis, menée par un binôme d'experts Énap – AP et une formation collective de hauts cadres pénitentiaires au management par un expert de l'Énap au Maroc.
- > Huit missions d'expertise afin de soutenir le travail de renforcement des capacités et de la professionnalisation des personnels pénitentiaires en Côte d'Ivoire, au Honduras, à Madagascar, en Uruguay et au Maroc (quatre missions, dont une visant à établir un état des lieux préparatoire à l'organisation d'une conférence de consensus).

PROJET C2D (CONTRAT DE DÉSENNETEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN) EN CÔTE D'IVOIRE

Depuis 2016, l'Énap accompagne le projet de renforcement du système judiciaire et pénitentiaire et de la protection des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire conduit par l'opérateur JCI avec l'Agence Française du Développement (AFD) dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement européen (C2D). Dans ce contexte, l'Énap est sollicitée pour former 2.000 combattants démobilisés qui ont intégré l'administration pénitentiaire en 2013. Suite à une première mission exploratoire permettant de dresser un état des lieux et de rédiger une méthodologie, deux formateurs de l'Énap réalisent une deuxième mission en octobre 2019 afin de recenser les besoins en formation des agents d'encadrement, de définir les thèmes de formation prioritaires et les points logistiques nécessaires à la mise en place d'une formation de formateurs. Ces missions sont mises en valeur notamment par des rapports de mission et des présentations aux personnels.

> **Poursuivre l'engagement de l'Énap au sein de projets européens**

Depuis 2018 et jusqu'en 2021, l'Énap est impliquée au cœur du projet EPTA, financé par le Programme Justice de l'Union européenne. Ce projet collaboratif vise à réformer le réseau existant « EPTA », qui réunit actuellement 31 écoles d'administration pénitentiaire européennes et à établir des recommandations en matière de formation pénitentiaire. Ce projet se concrétise principalement par la tenue de réunions régulières d'experts, réunis en groupes d'intérêts spéciaux (la gestion des détenus difficiles, la formation au management pour les cadres pénitentiaires, la sécurité dynamique). En 2019, ce projet permet la réalisation d'un site web (www.epta.info) présentant entre autres les membres du réseau EPTA, les conférences annuelles du réseau, les événements et rapports d'intérêt pour la formation pénitentiaire en Europe et une plateforme interactive d'échanges.

> **Participer au rayonnement international de l'École**

L'Énap entretient d'excellentes relations avec ses partenaires, notamment grâce à la tenue, par son DRI, de contacts réguliers et de réunions de coordination avec les interlocuteurs étrangers mais aussi français. Au niveau national, l'équipe du DRI travaille étroitement avec ses homologues des écoles du ministère de la Justice (ENPJJ, ENM, ENG), ses interlocuteurs du ministère de la Justice (DAEI) et de la DAP, les équipes de JCI et de Campus France. Des contacts réguliers avec le comité international de la Croix Rouge, les ambassades de France, les magistrats de liaison en détachement ou encore les institutions européennes (Conseil de l'Europe, Commission européenne...) participent au rayonnement international de l'École.



À l'étranger également, les relations avec les réseaux et programmes partenaires se renforcent chaque année, principalement à la faveur de rencontres (Assemblée générale du réseau des écoles pénitentiaires européennes EPTA, Séminaire d'EL PACCTO). Ces réseaux constituent des plateformes d'échanges autour de thématiques d'intérêt pour l'Énap. Dans ce cadre en 2019, le DRI participe à une réunion d'experts sur l'éducation et la formation pour les professionnels de la probation organisée par la Confédération Européenne de la Probation (CEP) et à un séminaire européen sur le recrutement du personnel pénitentiaire organisé par EuroPris.

FOCUS SUR LES 5^{es} JIRMP

Ces journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire sont propices à l'accueil de délégations étrangères qui profitent de leur présence pour réaliser une visite d'étude. Ainsi, le DRI conduit deux journées de visite et de découverte de la formation à l'Énap et de présentation de l'administration pénitentiaire française, incluant une visite du Centre de détention de Muret et de la base ERIS de Toulouse, avec des professionnels de terrain afin de découvrir les pratiques professionnelles en établissements.

Ces Journées sont l'occasion de renforcer les liens de coopération avec les partenaires réguliers et d'amorcer de nouveaux partenariats, notamment avec les pays d'Amérique latine. En effet, 3 conventions sont signées au cours du colloque avec le Honduras, l'Uruguay et le Pérou, esquissant une future coopération.



*Visite de délégations latino-américaines à l'Énap à l'occasion des 5e JIRMP
septembre 2019*

> Les chiffres 2019 du département des relations internationales

- > **28** délégations reçues, soient **80** personnels reçus par les services de l'Énap ;
- > **11** rencontres ou réunions à l'international ou en France ;
- > **8** missions d'expertise, menées par 9 experts de l'Énap, provenant de 4 services différents ;
- > **4** visites d'étude, pour 46 personnes, dont 41 élèves directeurs et 5 personnels de l'Énap ;
- > **4** conventions signées ;
- > **2** missions de formation à destination de 48 personnels pénitentiaires étrangers ;
- > **1** colloque international : « La prison au-delà des frontières ».



D'ADMINISTRATION

ENAP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



> Son rôle :

Le conseil d'administration délibère sur :

- 1° Les orientations générales de l'école, dont le programme annuel des formations après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- 2° Le catalogue annuel des actions de formation continue ainsi que le programme annuel des recherches, études et colloques après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- 3° Le rapport annuel du directeur sur l'activité de l'établissement avant sa transmission au garde des Sceaux, ministre de la Justice ;
- 4° Le budget et ses modifications ;
- 5° Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- 6° Les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles ;
- 7° L'exercice des actions en justice et les transactions ; il peut, dans les conditions qu'il détermine, déléguer ses attributions au directeur de l'école ;
- 8° Les emprunts et participations à toute forme de groupement public ou privé ;
- 9° Les catégories de contrats, conventions ou marchés qui devront, en raison de leur nature ou de leur montant, lui être soumis pour approbation ;
- 10° L'acceptation des dons et legs ;
- 11° Le règlement intérieur de l'école. Il fixe son règlement intérieur.

4

Les instances de l'école

> Sa composition :

Le président : Jacques LAUNAY, amiral, conseiller d'Etat

Le vice-président : Paul LOUCHOUARN, vice-procureur de la République

6 membres de droit

Le directeur de l'administration pénitentiaire :

Stéphane BREDIN (titulaire), Mme Brigitte Ernout-Cabot (suppléante)

1 représentant du ministère du travail :

Bernard BAILBE (titulaire), M. Noël QUIPOURT (suppléant)

1 représentant du ministère des solidarités et de la santé :

Christophe MICHON (titulaire),(suppléant)

1 représentant du ministère de l'éducation nationale :

Olivier DUGRIP (titulaire), Mme Annie BRESSON (suppléante)

1 représentant du ministère de l'Intérieur :

Philippe LUTZ (titulaire), Mme Isabelle GUILLOTEAU (suppléante)

Préfète du Lot-et-Garonne :

Béatrice LAGARDE (titulaire), Mme Frédérique CADET(suppléante)

4 fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

1 directeur interrégional des services pénitentiaires :

Marie-Line HANICOT(titulaire), M. Pascal VION (suppléant)

1 directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation :

Valérie ROSMADE (titulaire), Mme Stéphanie VARINARD (suppléante)

1 chef d'établissement pénitentiaire :

Sylvie MANAUD-BENAZERAF (titulaire), M. Amadou MALLOUM (suppléant)

1 fonctionnaire exerçant en établissement pénitentiaire :

Yolaine ETCHEVERRY (titulaire), M. Atmane MAMERI (suppléant)

3 personnalités extérieures

Paul LOUCHOUARN, vice-procureur du TGI de Vienne, vice-président du conseil d'administration

Hélène CAZAUX-CHARLES, directrice de l'institut national des hautes études de la sécurité et justice (INHESJ)

Gérard SENTIS, magistrat, directeur de l'Ecole nationale des greffes (ENG)

3 délégués des élèves

Surveillant(e.), directeur(trice) des services pénitentiaires et, directeur(trice) pénitentiaire d'insertion et de probation

Représentants des organisations syndicales siégeant en CTM

UFAP : Jean-François FORGET (titulaire), M. Jean-Philippe THOMAS (suppléant)

FO : Emmanuel BAUDIN (titulaire), Mme Gaëlle VERSCHAEVE (suppléante)

CGT : Alexis GRANDHAIE (titulaire), Mme Fabienne TITET (suppléante)

SPS : Cédric LEMOZY (titulaire), M. Cyril HUET-LAMBING (suppléant)

Représentants des personnels

Sophie WILHELM (titulaire) , Carole DEHONDT (suppléante)

Marie-Jésus COPADO(titulaire), M. Stéphane ROUZEAUD(suppléante)

Membres à titre consultatif :

Christophe MILLESCAMPS, directeur

Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint

Jean-Noël DECOTTIGNIES, secrétaire général

Christine LEFEVRE, agent comptable

Nathalie PERROT, directrice de la formation

BELLIARD, adjoint à la directrice de la formation

Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales

Claudine BEAUCHEMIN, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels, DAP/RH1

Olivier GOULET, contrôleur général économique et financier, DGFIP Bordeaux

> **Ses réunions en 2019** : 6 mars, 27 juin et 21 novembre 2019

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/conseil-d-administration-3759>

<http://e-nap.enap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/conseil-d-administration-de-l-enap-3543>

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

> **Son rôle :**

Le conseil pédagogique et scientifique assiste la direction de l'École dans le choix des orientations de la direction de la formation et de la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales de l'École. Il émet un avis, transmis au conseil d'administration, portant sur les programmes d'enseignement et de recherche, le catalogue annuel de formation et le contenu du programme annuel des recherches, études et colloques.

Le conseil pédagogique et scientifique est réuni par la direction de l'École, à son initiative et à minima une fois par an.

> **Sa composition :**

Collège n°1 : « personnalités qualifiées »

Emmanuelle PERREUX, directrice adjointe de l'École nationale de la magistrature, en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, Bordeaux

Christophe LE RAT, directeur adjoint de la recherche et de l'innovation pédagogique, école des hautes études en santé publique, Rennes

Astrid HIRSCHMANN, professeur des universités, psychologie clinique et psychopathologie, université de Caen

Philippe COMBESSIE, professeur des universités, directeur du Sophiapol, directeur du master sociologie, université Paris X Nanterre

Nicolas DERASSE, maître de conférences, histoire du droit, université Lille 2

Cédric SANTORO, chef du pôle animation méthodes et outils, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Clermont-Ferrand

Pierre-Henri MACHET, adjoint à la sous-directrice du développement des compétences, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, Lognes

Evelyne BONIS, professeur de droit privé et sciences criminelles, directrice de l'Institut d'études Judiciaires, Bordeaux

Collège n°2 : « représentants du personnel pénitentiaire en exercice »

Christelle ROTACH, inspection générale de la justice

Laurent THEOLEYRE, directeur du SPIP du Rhône

Elise RAPHIOU, responsable de formation, CD de Muret

Patrick VALETTE, commandant, ERIS de Paris

Romain MALCLES, CPIP, SPIP de l'Ain

Lydia AMENZOU, major, CP de Mont de Marsan

Membres Énap et DAP

Christophe MILLESCAMPS, directeur

Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint

Nathalie PERROT, directrice de la formation

Hugues BELLARD, adjoint à la directrice de la formation

Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales

Florence DE BRUYN, adjointe au cheffe du bureau de la donnée - DAP/EX3.

Claudine BEAUCHEMIN, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels DAP/ RH1

Annie KENSEY, cheffe du bureau de la donnée - DAP/EX3

Ivan GOMBERT, chef de bureau Laboratoire de recherche et d'innovation- DAP/ EX4

Michell DACCACHE, adjoint au chef de bureau Laboratoire de recherche et d'innovation- DAP/ EX4

Représentants des personnels :

Maria-Jésus COPADO (titul.) ou Stéphane ROUZEAUD (suppl.)

Sophie WILHELM (titul.) ou Carole DEHONDT (suppl.)

> **Ses réunions** : 12 février et 29 octobre 2019

LE CONSEIL DES ÉLÈVES

> **Réunion** : 26 novembre 2019

> **Composition** :

Personnels Énap

Christophe MILLESCAMPS, directeur

Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint

Jean-Noël DECOTTIGNIES, secrétaire général

Nathalie PERROT, directrice de la formation

Hugues BELLARD, adjoint à la directrice de la formation, en charge des départements

Délégués de promotion

Délégué.e. titulaire et suppléant.e. de la 202^e promotion d'élèves surveillants pénitentiaires

Délégué.e. titulaire et suppléant.e. de la 23^e promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Délégué.e. titulaire et suppléant.e. de la 49^e promotion de directeurs des services pénitentiaires d'adaptation

Délégué.e. titulaire et suppléant.e. de la 13^e promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

> **Points à l'ordre du jour** :

1. Prévention des violences entre élèves (Égalité femmes / hommes – lutte contre toutes les discriminations) – validation d'un plan d'actions au sein de l'École 2020-2021 ;
2. Chantier d'extension de l'École ;
3. Prestation restauration : point d'information ;
4. Recueil des propositions de points à l'ODJ pour 2020 (SVT202, DSP49, DPIP13, CPIP23).

PLUS D'INFORMATION :

<http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/l-ecole/actualites/article/conseil-des-eleves>

LE COMITÉ TECHNIQUE

> **Son rôle** :

Le comité technique de l'École nationale d'administration pénitentiaire est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'École nationale d'administration pénitentiaire, établissement public administratif.

Le comité tient au moins deux réunions par an sur la convocation de son président, soit à l'initiative de ce dernier, soit à la demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

> **Sa composition :**

Représentants du personnel

Maria-Jésus COPADO (titulaire)
 Laure CASSIER (titulaire)
 Stéphane ROUZEAUD (titulaire)
 Valérie ZANCAN (titulaire)
 Michel PAILLET (suppléant)
 Myriam GELLY (suppléante)
 Joëlle GIRAU-COSSIL (suppléante)
 Corinne GAUTHIER (suppléante)

Représentants de l'administration

Christophe MILLESCAMPS, directeur
 Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint
 Catherine BAMVENS et Jeanne KRZYZANIAK, cheffe du département des ressources humaines

> **Ses réunions :** 23 juillet, 25 septembre et 17 octobre 2019.

LE COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

> **Sa composition :**

Représentants du personnel

Marie-Jésus COPADO (titulaire)
 Laure CASSIER (titulaire)
 Stéphane ROUZEAUD (titulaire)
 Valérie ZANCAN (titulaire)
 Laurent GAILLARD (suppléant)
 Cyril MAURY (suppléant)
 Michel PAILLET (suppléant)
 Vincent TAUDIERE (suppléant)

Médecin de prévention

Catherine AUGÉ

Personne compétente en radioprotection

Marie-Paule DUPUY

Référent technique

Alain GAIGNET

Assistant de prévention

Bruno DORISY

Représentants de l'administration

Christophe MILLESCAMPS, directeur
 Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint
 Jean-Noël DECOTTIGNIES, secrétaire général

> **Ses réunions :** 14 mars, 11 juin et 22 octobre 2019





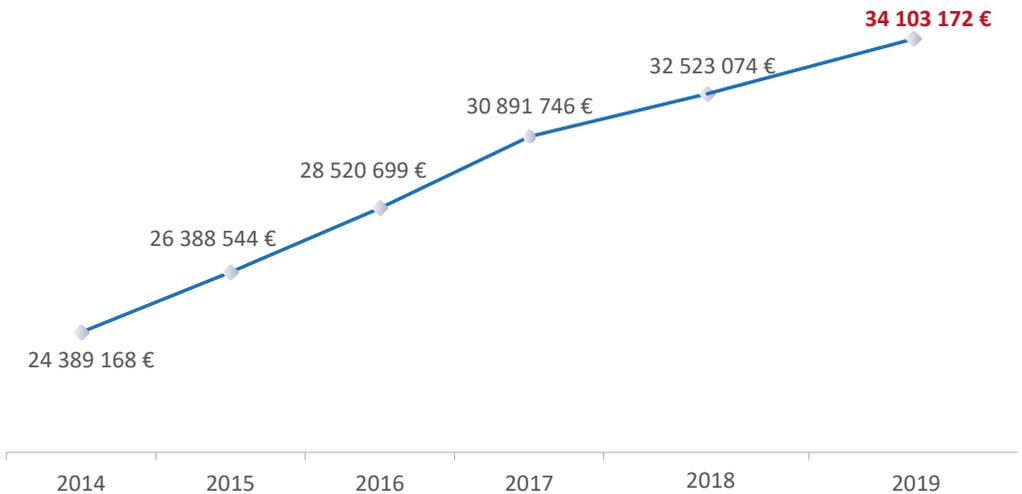
LE BUDGET

> Répartition budgétaire 2019

Par enveloppe	Budget prévisionnel rectificatif n°3		EXÉCUTION			
	AE	CP	AE	%	CP	%
Personnel	16 476 471 €	16 476 471 €	16 208 407 €	98%	16 208 407 €	98%
Fonctionnement	14 709 708 €	16 153 424 €	14 650 547 €	100%	15 275 760 €	95%
Investissement	6 675 754 €	3 464 615 €	6 430 306 €	96%	3 040 542 €	88%
Total	37 861 933 €	36 094 510 €	37 289 260 €	98%	34 524 709 €	96%

Par destination	Budget prévisionnel rectificatif n°3		EXÉCUTION			
	AE	CP	AE	%	CP	%
Section 1 - Formation initiale	17 884 667 €	17 929 631 €	17 703 485 €	99%	17 727 039 €	99%
Section 2 - Formation continue	1 678 924 €	1 666 558 €	1 656 639 €	99%	1 561 814 €	94%
Section 3 - Recherches & échanges	2 590 527 €	2 635 511 €	2 547 752 €	98%	2 531 004 €	96%
Section 4 - Support	15 707 815 €	13 862 810 €	15 381 384 €	98%	12 704 852 €	92%
Total	37 861 933 €	36 094 510 €	37 289 261 €	98%	34 524 709 €	96%

> Évolution de la subvention depuis 2014



5
LES MOYENS

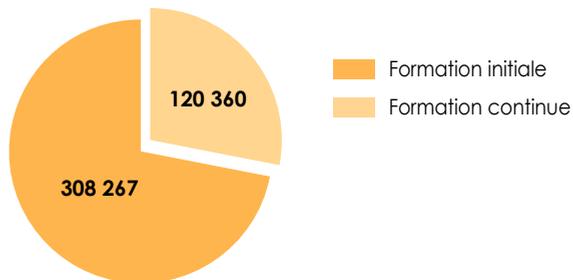
> **Évolution du nombre de journées élèves**

2014	2015	2016	2017	2018	2019
140 297	207 522	216 256	140 297	204 762	195 269

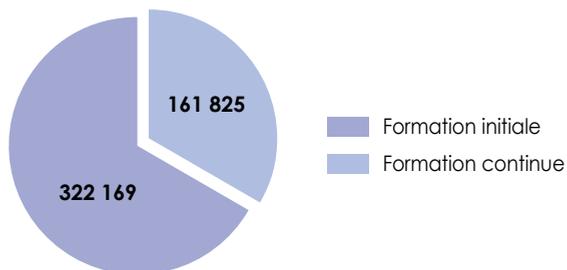
> **Budget de fonctionnement en FI et FC (hors masse salariale et frais de déplacement)**

2019	Formation initiale		Formation continue		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Budget de fonctionnement <i>(hors masse salariale et frais de déplacement)</i>	397 700	436 374	333 635	321 035	731 335	757 409
Exécution	394 137	405 597	333 006	246 943	727 143	652 540
<i>dont budget d'achats de formation</i>	322 169	308 267	161 825	120 360	483 994	428 627

> **Budget d'achats de formation exécuté en 2019 (en CP)**



> **Budget d'achats de formation exécuté en 2019 (en AE)**

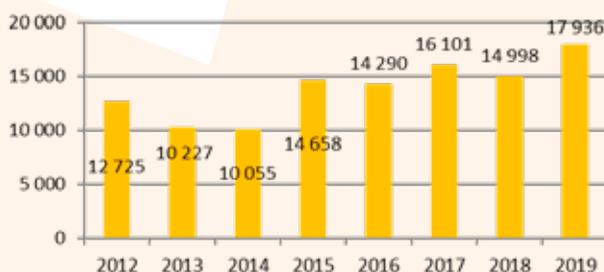


FOCUS AGENCE COMPTABLE

La création d'un service facturier en mars 2019 au sein de l'agence comptable.

17 936 demandes de paiement émises, dont 14 895 (environ 83%) pour l'unité des frais de déplacement et billetterie.

Nombre de demandes de paiement émises



L'IMMOBILIER

2019 voit se concrétiser le projet d'extension de l'École sur son propre site agenais, dont la décision a été prise en octobre 2017 et la réalisation confiée à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ).

Le projet d'extension de l'École répond à 4 objectifs :

- > Permettre l'accueil simultané sur le site de **1.900** élèves et stagiaires ;
- > Améliorer notablement les conditions d'apprentissage, d'hébergement et de restauration ;
- > Accompagner structurellement l'École dans sa transformation numérique de la pédagogie ;
- > Faire valoir le savoir-faire de l'École en termes de criminologie appliquée.

Maitre d'ouvrage, l'APIJ phase le projet d'extension en 3 temps. La construction de ces modulaires représente la phase 1 de ce projet.

Lancée le 1^{er} avril 2019, et confiée à la société COUGNAUD, la construction de ces modulaires est achevée en un temps record. Réceptionnés le 03 octobre 2019, les locaux sont rendus opérationnels le 18 novembre 2019.

19 salles sortent de terre, ce qui représentent 600 places pédagogiques supplémentaires pour l'Énap. **20** bureaux sont également construits et accueillent notamment depuis décembre 2019 le département greffe et applications informatiques (DGPAI) ainsi que l'atelier pédagogique du numérique (APN).

A noter que la RIEP est choisie, après mise en concurrence, pour fournir les mobiliers de ces modulaires.

Ce projet à **3,8 M €** offre à l'École les structures dont elle avait immédiatement besoin pour poursuivre, dans de meilleures conditions, ses missions de formation.

PLUS D'INFORMATION :

<http://www.énap.justice.fr/de-nouvelles-structures-pedagogiques-pour-les-eleves-et-les-personnels-de-lenap>



LE DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le DSI de l'Énap installe en 2018 une infrastructure WIFI pour les élèves qui couvrent pratiquement la totalité du Campus.

En 2019 elle permet maintenant aux agents de l'Énap d'accéder à leurs outils comme sur leurs postes fixes. Ce **WIFI-ENAP permet donc la mobilité sur tout le campus** grâce à des ordinateurs portables sécurisés.

L'installation des **nouveaux bâtiments modulaires** mobilise le DSI sur la coordination avec l'APIJ, l'ingénierie, les achats et le déploiements du réseaux (fibres, commutateurs, WIFI) et des 155 nouveaux postes.

Le renouvellement de parc est réalisé sur le réseau (investissement de 100k€) et sur 107 postes. Aussi la mise en place de Windows 10 et d'office 2019 sollicite fortement le DSI tant sur l'aspect industrialisation que déploiement (519 anciens postes et 139 nouveaux postes mis à jour).

Un nouveau progiciel de **gestion d'armurerie** permet des inventaires d'armes via des puces RFID.

En ce qui concerne le logiciel de **gestion des élèves « Violette »**, il permet maintenant de visualiser le planning multi annuel global précédemment sur excel.

De plus les résultats des examens de tir peuvent maintenant être évalués directement sur une tablette en wifi sur le pas de tir.

LES RESSOURCES HUMAINES

- > **Parcours formation RH des chefs d'unité et des gestionnaires** de l'unité de gestion des personnels et des effectifs (UGPE), de l'Unité traitement et indemnités (UTI) et de l'Unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE) commencée fin 2019 :
 - > module positions administratives
 - > module carrière des fonctionnaires
 - > module fondamentaux de la paye
 - > module absences pour raisons médicales

Associés à 2 sessions de formation sur l'accueil et la gestion des publics dits « difficiles »

Il s'agit de former les agents du département RH aux évolutions de la gestion administrative et financière des personnels de l'école dans un contexte de transformation de la loi de la fonction publique. Dernier module : les 6 et 7 février 2020

- > **Sessions de formation aux gestes de premiers secours** : application de la circulaire du 2 octobre 2018 sur l'objectif de former 80 % des personnels aux gestes de 1er secours d'ici le 31 décembre 2021. Plusieurs sessions sont proposées et reconduites en 2020. Elles sont dispensées par l'ADP M. Bruno Dorisy entre autres.

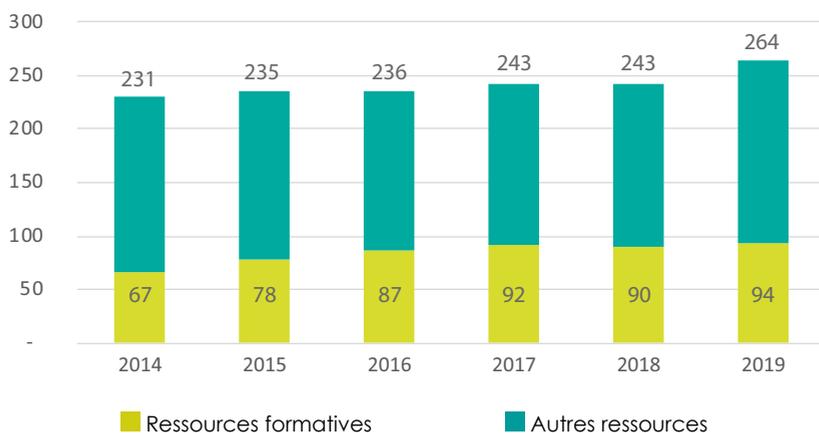
- > **Mise en place à titre expérimental à l'Énap de la procédure DIADEM à l'UGAFE : dossier individuel de l'agent dématérialisé.**

Dématérialisation de tout document transmis via Harmonie par l'élève et transmission des décisions par mail aux élèves, qui suit l'état d'avancée avec l'onglet « demande RH » sur Harmonie. A terme, ce sera l'intégralité du dossier administratif qui sera instruit de cette façon (plusieurs phases d'adaptation). Pour l'année 2019, l'Ugafe gère les dossiers de 4305 élèves (par anticipation, reports et en cours).

Il est prévu d'étendre le dispositif aux DISP dès 2020 pour la prise en charge des élèves – stagiaires à la sortie de l'Énap.

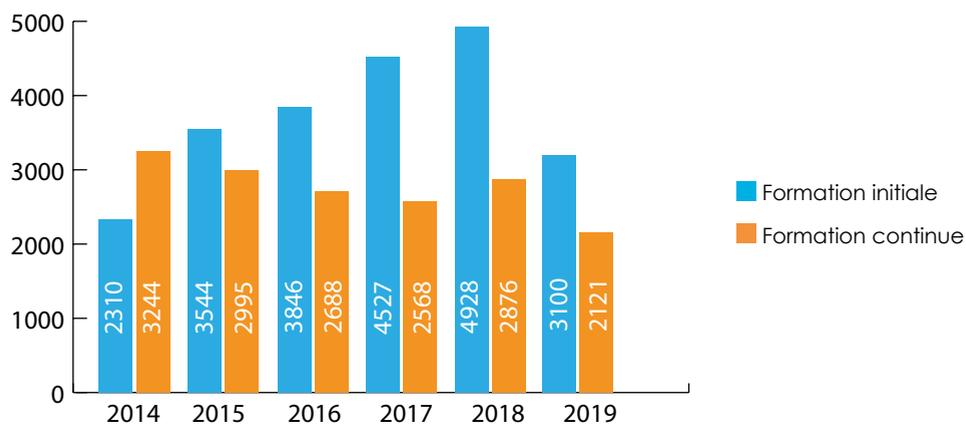
L'objectif étant que la gestion administrative et financière des personnels évolue en ce sens et soit également dématérialisée à l'issue de cette expérimentation.

> Évolution du plafond d'emploi (dont ressources formatives)



Sont comptabilisés en ressources formatives : formateurs, responsables de formation (à l'exception des chefs de département et d'unité), chargés de formation, moniteurs et instructeurs.

> Évolution des publics formés depuis 2014



LES 20 ANS DE LA DÉLOCALISATION

L'Énap souffle cette année les 20 bougies de sa présence à Agen et Boé.

C'est un anniversaire qui mérite d'être célébré car il est à la croisée de thématiques qui font notre actualité :

- > La figure tutélaire de Michel Serres, qui fit un discours sur le sens de la peine au colloque inaugural en novembre 2000,
- > Les enjeux numériques,
- > La question de l'aménagement du territoire à l'heure où l'état investit plus de 60 millions d'euros pour le maintien et l'agrandissement de l'Énap à Agen.

Un comité de pilotage est constitué, qui proposera un calendrier d'actions pour marquer cet anniversaire.

20
20
ans

CONTACTS FORMATION

L'unité de formation des directeurs

Christine JEAY-CEPEDE,
responsable de l'unité
05 53 98 89 19
christine.cepede@justice.fr

Laurence SOULIÉ,
adjointe au responsable de l'unité
05 53 98 90 35
laurence.soulie@justice.fr

Véronique BEL,
gestionnaire
05.53.98.91.93
veronique.bel@justice.fr

L'unité de formation des lieutenants et premiers surveillants

Laurent FAIVRE,
responsable de l'unité
05.53.98.89.75
laurent.favre@justice.fr

Philippe NOUHAUD,
adjoint au responsable de l'unité
05.53.98.90.26
philippe.nouhaud@justice.fr

Aurélien ARRAN,
gestionnaire
05.53.98.90.89
aurelie.arran@justice.fr

Amandine NOCK,
gestionnaire
05.53.98.92.05
amandine.nock@justice.fr

L'unité de formation des surveillants pénitentiaires

Christelle PUECH,
responsable de l'unité
05 53 98 89 82
christelle.puech@justice.fr

Isabelle MATIAS,
adjointe au responsable de l'unité de formation
des surveillants
05 53 98 90 45
isabelle.matias@justice.fr

Marek DUNAJSKI,
adjoint à la cheffe d'unité
05.53.98.90.18
marek.dunajki@justice.fr

Christelle AUGÉ,
gestionnaire
05.53.98.89.31
christelle.auge@justice.fr

L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Karyn BERROU,
responsable de l'unité
05 53 98 92.17
karyn.berrou@justice.fr

Christel COMBESQUE,
adjointe à la cheffe d'unité,
05.53.98.90.17
christelle.combesque@justice.fr

Corinne GAUTHIER,
gestionnaire
05.53.98.92.14
corinne.gauthier@justice.fr

L'unité de formation interdisciplinaire et continue

Kathy FTAIS,
chef d'unité
05.53.98.92.10
kathy.ftais@justice.fr

José MARIVELA,
adjoint au chef d'unité
05.53.98.90.10
jose.marivela@justice.fr

Myriam GELLY,
assistante de formation
05.53.98.92.15
Myriam.gelly@justice.fr

CONTACTS AUTRES SERVICES

Bureau des affaires générales

Karine NOUHAUD, chef du pôle
05.53.98.98.93
karine.nouhaud@justice.fr
Cécile DARDEAU, assistante de direction
05 53 98 91 27
cecile.dardeau@justice.fr

Unité communication, actions culturelles et événementielles

Philippe CLAERHOUT,
responsable de l'unité
05.53.98.91.77
philippe.claerhout@justice.fr

Direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales

Paul MBANZOULOU,
directeur de la recherche
05.53.98.89.85
paul.mbanzoulou@justice.fr

Catherine PENICAUD,
directrice adjointe
05.53.98.91.10
catherine.penicaud@justice.fr

Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP)

Guillaume BRIE,
responsable de l'unité
05.53.98.92.30
guillaume.brie@justice.fr

Observatoire de la formation

Laurent GRAS,
responsable de l'unité
05.53.98.91.33
laurent.gras@justice.fr

Unité médiathèque

Hélène BAUSSARD,
responsable de l'unité
05.53.98.91.84
hélène.baussard@justice.fr

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Jack GARÇON,
responsable de l'unité
05.53.98.89.16
jack.garcon@justice.fr

Unité édition

Odette BAIX,
responsable de l'unité
05.53.98.89.11
odette.baix@justice.fr

Département des relations internationales

Ondine TAVERNIER,
responsable du département
05.53.98.89.06
ondine.tavernier@justice.fr

Centre documentaire

<http://www.enap.justice.fr/la-mediathèque-gabriel-tarde>

Page présentation métiers (du site de l'école ou du ministère)

<http://www.enap.justice.fr/metiers-et-concours>

Lien vers le catalogue de formation continue

<http://www.enap.justice.fr/formation-du-catalogue>

Lien vers le ministère de tutelle

<http://www.justice.gouv.fr/>



EnapCampus

Bruno Dorisy, assistant de prévention
Marie-Paule DUPUY, personne compétente en radioprotection

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



DIRECTION

➤ Bureau des affaires générales

➤ Unité Communication Actions Culturelles et Évènementielles



Agence comptable



SECRETARIAT GÉNÉRAL

➤ Contrôle interne comptable et budgétaire - contrôle de gestion

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES

- Unité services économiques et marchés publics
- Unité déplacements formation
- Unité accueil, hébergement et sécurisation du site
- Unité régie des villages

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Pôle médico-psycho-social
- Unité gestion des personnels et des effectifs
- Unité traitements et indemnités
- Unité gestion administrative et financière des élèves
- Mission développement des compétences

DÉPARTEMENT TECHNIQUE

- Unité maintenance
- Unité logistique

DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- Unité gestion administrative et développement
- Unité technique et sécurité informatique
- Unité assistance - support et fonctionnelle



DIRECTION DE LA RECHERCHE, DE LA DOCUMENTATION ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

DÉPARTEMENT DE LA RECHERCHE

- Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (Cirap)
- Observatoire de la formation

DÉPARTEMENT RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Unité médiathèque
- Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines
- Unité édition
- Mission archives

MÉDIATHÈQUE
GABRIEL TARDE

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES



DIRECTION DE LA FORMATION

- Unité coordination des moyens
- Unité de formation des directeurs
- Unité de formation des lieutenants et premiers surveillants
- Unité de formation des surveillants
- Unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- Unité de formation interdisciplinaire et continue

➤ Atelier pédagogique du numérique (APN)

DÉPARTEMENT GREFFE PÉNITENTIAIRE ET APPLICATIFS INFORMATIQUES

- Pôle applicatifs informatiques
- Pôle greffe

DÉPARTEMENT DROIT ET SERVICE PUBLIC

- Pôle droit
- Pôle service public

DÉPARTEMENT PROBATION ET CRIMINOLOGIE

- Pôle méthodes d'interventions et dispositifs d'insertion
- Pôle profils des PPSMJ
- Pôle évaluation

DÉPARTEMENT GESTION ET MANAGEMENT

- Pôle communication professionnelle
- Pôle management
- Pôle gestion administrative et financière

DÉPARTEMENT SÉCURITÉ

- Pôles actions transversales
- Section sûreté et pratiques sécuritaires opérationnelles
- Section sports et techniques opérationnelles d'intervention
- Section tir
- Section incendie et secours à la personne

RAPPORT d'ACTIVITÉ

2019



440, av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

www.Énap.justice.fr




École nationale
d'administration
pénitentiaire

20
ans